

# Ensemble, changeons la finance

# Financité

magazine

Circuits de distribution :  
le fromage et l'argent  
du fromage

Distributeurs  
de billets : combien  
ça rapporte ?

Comprendre  
l'euro digital



Énergie :  
**ÉCHEC  
ET WATT**

# VOTRE ARGENT DÉTRUIT → LA PLANÈTE

CHAQUE EURO  
MAL INVESTI  
RECHAUFFE  
LE CLIMAT

30 soirées pour  
comprendre comment  
transformer son argent  
en acteur de la transition

Conférence : Bernard Bayot,  
directeur de Financité

Printemps de  
la finance solidaire  
du 7 mars  
au 10 juin 2022  
Partout en Wallonie  
et à Bruxelles

## QUI SOMMES-NOUS ?

Financité est un mouvement qui rassemble des citoyen-ne-s et des associations qui contribuent ensemble à remettre la finance et l'économie au service des citoyen-ne-s et de l'environnement. Pour Financité, encourager la transition écologique et sociale ainsi qu'œuvrer pour le bien commun passe par une finance plus juste, éthique et solidaire.

Au travers d'ateliers, de conférences, de formations, d'outils pédagogiques et d'accompagnement, Financité informe et mobilise pour changer la finance. Partout en Wallonie et à Bruxelles, des groupes de citoyen-ne-s se sont déjà formés pour développer des initiatives de monnaie locale et citoyenne, des coopératives de biens communs, des groupes d'épargne collective...

Tout le monde peut faire un premier pas pour renverser la machine financière. Parallèlement, Financité réalise des recherches sur la finance éthique et solidaire et développe des outils nouveaux pour le financement et la promotion de l'économie sociale. Le Financité magazine est une publication de Financité. Son but est de faire connaître la finance responsable et solidaire à un public le plus large possible.

## Financité

**Écriture** : L'écriture inclusive et la féminisation des noms sont employés dans cette publication, quitte à parfois faire des « fautes » de français assumées, mais replaçant les femmes et les hommes sur un pied d'égalité.  
**Rédaction** : rue Botanique 75, 1210 Bruxelles - 02 340 08 60 - info@financite.be - www.financite.be  
**Éditeur responsable** : Bernard Bayot. **Ont collaboré à ce numéro** : Bernard Bayot, Anne Berger, Anne Fily, Jonas Dembour, Eric Dewaele, Louise Dubois, Anne Fily, Nicolas Franka, Morgane Kubicki, Danaé List, Didier Palange, Valéry Paternotte, Joëlle Tetart.  
**Graphisme et mise en page** : Louise Laurent & Élise Debouay  
**Photo de couverture** : Belga  
**Impression** : Les Éditions de l'Avenir



FÉDÉRATION  
WALLONNE-BRUXELLES

## SOMMAIRE

- 4 **DOSSIER**  
Énergie : échec et watt
- 10 **ACTUS**
- 12 **LA FINANCE EXPLIQUÉE**  
L'euro digital
- 14 **EN TOUTE MAUVAISE FOIS**  
Gazprom n'est pas une entreprise climaticide
- 15 **LES EXPERT-E-S DU QUOTIDIEN**  
Rendez-vous avec votre banque
- 16 **INTERVIEW**  
« L'État se réjouit qu'une banque qui lui appartient réalise du profit au mépris de la population »
- 18 **ANALYSES**  
Le fromage et l'argent du fromage  
Consommez maintenant, payez plus tard  
Distributeurs de billets : combien ça rapporte ?
- 24 **FINANCE SOLIDAIRE**  
Pédaler pour répondre à l'urgence climatique  
La durabilité, c'est pas du vent  
La finance en Europe de plus en plus durable ?
- 27 **MONNAIES CITOYENNES**  
20:22, l'heure de votre bulletin monétaire
- 30 **LE MOUVEMENT FINANCITÉ**  
Vos chevaux de bataille sont nos dadas
- 31 **CAMPAGNE**  
Verdissez vos pratiques, pas vos pubs !
- 32 **RÉGIONS**
- 38 **NOTRE ACTUALITÉ**
- 39 **OUI, MAIS**
- 40 **SANS FILTRE**  
Pour tout résoudre, cliquez ici



## CE QUE VOUS EN DITES EN DIRECT DE NOS RÉSEAUX SOCIAUX

### Comment changer le système de cotation extra-financière ? Peut-on faire confiance aux agences ?

Si les banques se réjouissent de la réduction progressive du cash, c'est simplement parce que le cash leur occasionne des frais (qu'elles répercuteront chez leurs client-e-s) : est-ce scandaleux ?

**Franco Carminati**

Sceptique de base, je ne peux pas m'empêcher de voir des conflits d'intérêts partout où il y a de la finance... Comment imaginer qu'un système dont l'essence même est de générer du profit puisse rester raisonnablement éthique ?

**Thomas Bertrand**

### Une partie de l'emprunt finançant l'expansion de l'aéroport peut-il être « vert » s'il finance des infrastructures efficaces du point de vue énergétique ?

Le problème, ici abordé, est à nouveau sous le prisme de critères de discernement strictement financiers et bien éloignés du calcul de l'impact réel de tout projet sur l'environnement. Hélas pour notre pomme, toute nouvelle couche de béton, toute nouvelle machine mise en route ou en vol, toute nouvelle centrale, qu'elle soit énergétique ou de data, tout ce qui « contribue » à notre croissance ou notre confort, devrait écopier d'un carton rouge sans circonstance atténuante.

Quand je pense à mes petits-enfants, je me dis qu'à défaut d'un carton rouge, il faudrait que nous agissions comme si nous avions, tou-te-s ensemble, été condamné-e-s au tribunal de la vie et de l'environnement. Condamné-e-s par une terre qui n'en peut plus de nos débordements et qui peine à nous céder encore quoi que ce soit. Condamné-e-s à quoi ? À rien moins que des travaux d'intérêt général affectés au bien commun. Mais ça c'est de la philosophie, pas de la finance. Condoléance.

**Daniel Delheusy**

INSCRIVEZ-VOUS À NOS NEWSLETTERS QUOTIDIENNES ET RÉAGISSEZ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX : WWW.FINANCITE.BE + f

# LE LAIT SUR LE FEU

Bernard Bayot

Des masques pour protéger et des écouvillons pour tester, du gel hydroalcoolique pour désinfecter et des respirateurs pour assister les patient-e-s. Il y a deux ans, la crise sanitaire a révélé de nombreuses failles dans notre approvisionnement de produits médicaux essentiels. Aujourd'hui, c'est la crise de l'énergie qui nous fragilise tou-te-s, en particulier ceux qui appartiennent aux 10 % des ménages les plus pauvres pour qui la part des dépenses énergétiques est 6 fois plus élevée par rapport au décile le plus riche.<sup>1</sup>

Dans un cas comme dans l'autre, la Belgique est parue extrêmement démunie, tant elle semble avoir oublié au cours des dernières décennies que la santé comme l'énergie, pour ne pas en évoquer d'autres comme l'alimentation, sont des secteurs économiques stratégiques et de première nécessité qu'il convient de surveiller comme le lait sur le feu.

Tout le monde a pu se convaincre à quel point il est indispensable de relocaliser sur notre territoire la production de biens et de services liés à ces secteurs stratégiques. La Belgique, avec son éolien offshore, alimente aujourd'hui 2,2 millions de ménages et fournit 10 % de la demande en énergie. La nouvelle île énergétique attendue en 2026 devrait doubler cette capacité. Pareil volontarisme doit croître et se retrouver dans les autres dossiers pour guider massivement et sans délai les investissements publics et privés !

Cette relocalisation de l'économie n'a toutefois de sens que si son contrôle est également relocalisé, c'est-à-dire son financement et son actionnariat, pour s'assurer que les biens et services non seulement sont produits localement mais bénéficient également aux populations locales. Les communes de Welkenraedt et Plombières, deux entités proches de Eupen, nous montrent la direction à suivre. Attentes à la qualité de l'électricité qui leur est fournie, c'est-à-dire son caractère durable mais aussi sa provenance locale et la possibilité pour les communes et leurs citoyen-ne-s de participer à sa production, elles consomment, depuis ce 1<sup>er</sup> janvier, de l'électricité 100 % verte, locale et citoyenne fournie par la coopérative COCITER qui réunit 13 coopératives de production d'électricité verte en Wallonie.

De son côté, le Conseil des ministres a approuvé un plan qui doit permettre aux citoyen-ne-s de jouer un rôle plus actif sur le marché de l'électricité : à partir de 2023, ceux-celle-ci pourront se regrouper dans des collectivités pour investir ensemble dans des éoliennes en mer et utiliser eux-mêmes cette électricité. Ici aussi, qu'attend-on pour organiser une telle réappropriation citoyenne dans d'autres secteurs économiques ? Le capitalisme mondialisé nous a largement dépossédé de notre outil de production, il est plus que temps pour les citoyen-ne-s de s'organiser collectivement, au travers de coopératives, et redevenir propriétaires de leur économie. ■

<sup>1</sup> Antoine Germain et Jean Hindriks, Inégalités d'inflation, prix de l'énergie et crise sanitaire : Un cliquet inversé ou une TVA sociale pour le gaz et l'électricité ?, *Regards économiques*, n° 169, janvier 2022.

# ÉNERGIE : ÉCHEC ET WATT

L'envolée des prix de l'énergie a obligé le gouvernement à prendre des mesures pour limiter la facture des ménages. TVA réduite à 6 %, chèque de 100 euros et extension du tarif social doivent éviter que les consommateurs ne basculent dans la précarité à cause d'un prix de l'énergie devenu fou. La concurrence entre les fournisseurs devait faire baisser les prix et donner l'avantage aux ménages. Aujourd'hui, ces derniers quittent les régions où ils estiment les contrats trop peu rentables et laissent peu de choix à ceux et celles qui doivent trouver un nouveau fournisseur à prix d'or. Pourtant, la fixation des prix n'a pas toujours été laissée au marché.

## LE DERNIER KILOWATTHEURE

L'énergie, un bien vital qui a un impact clair sur notre environnement, est laissée aux mains d'acteurs privés.

Morgane Kubicki

Mardi 1<sup>er</sup> février 2022. Après une nuit de négociations, le gouvernement Vilvaldi finit par trouver un accord sur les prix de l'énergie afin de limiter la facture des Belges. C'est qu'il y a urgence. Fin 2021, on estimait déjà que la hausse annuelle moyenne serait de 714 euros pour un ménage. Depuis, les prix ont encore flambé et de plus en plus de client-e-s peinent à régler leurs factures.

Plus 49 % sur le prix de l'électricité et une augmentation de 59 % pour le gaz naturel. Les Belges qui ont conclu un contrat d'énergie à prix variable ont vu leur facture augmenter de manière drastique par rapport à décembre de l'année dernière selon les statistiques de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG). « *Du jamais vu, aussi bien pour des prix de bourse que pour les factures des ménages et des entreprises* », affirme Laurent Jacquet, le directeur de la CREG. Mais même pour les contrats à prix fixe, les prix s'envolent. Et entre décembre 2021 et janvier 2022, la cessation des activités de fourniture par Vlaamse Energieleverancier en Flandre, Watz dans les trois régions et Octa+ à Bruxelles ont obligé quelque 107 000 ménages belges, totalisant un peu moins de 177 000 contrats, à chercher un nouveau fournisseur d'énergie. La plupart des fournisseurs n'offrent même plus de contrat à prix fixe, c'est leur façon de transférer le risque sur les client-e-s.



**L'offre, la demande et la géopolitique**  
Pour le gaz, l'explosion du prix sans précédent est due à plusieurs facteurs. D'abord, l'espoir suscité par le vaccin et la reprise économique entraîne une hausse de la demande, particulièrement en Asie, qui fait augmenter le prix. Si tout le monde veut le même produit, les producteurs peuvent se permettre de mettre les acheteurs en concurrence.

**L'électricité a augmenté de plus de 49 % et le gaz de 59 % pour ceux-celles qui ont conclu un contrat variable.**

La deuxième raison est géopolitique, sur fond de tensions entre l'Union européenne et la Russie, son principal fournisseur de gaz. Alors que la Russie attend l'approbation de la construction du gazoduc Nordstream 2, les livraisons de gaz russe restent bien en deçà de ce que livrait le pays avant la pandémie, surtout que les réserves européennes sont particulièrement basses. La crainte de pénurie tire les prix vers le haut. Enfin, les producteurs norvégiens ont également connu des problèmes techniques sur leurs plateformes. « *Sur le gaz, le problème n'est pas le réservoir, mais le robinet* », note Jean-Pierre Hansen, ancien administrateur délégué d'Electabel (devenu Engie) et professeur d'économie de l'énergie.

Tous ces facteurs qui tentent d'expliquer la hausse du prix du gaz se rapportent donc au même phénomène : la simple loi de l'offre et de la demande. Fournisseurs et producteurs s'entendent sur le volume et l'échéance de livraison. Un marché de cotation mondial fixe le prix à tout moment.

### Le dernier kWh

Côté électricité, c'est le coût marginal qui compte. « *On est dans un système basé sur le prix marginal. Le prix pour tous les kWh échangés aujourd'hui est fixé par la centrale qui produit ce dernier kWh nécessaire pour couvrir la demande* », précise Laurent Jacquet, directeur de la CREG. Aujourd'hui, les centrales nucléaires opèrent à moindre coût que les centrales au gaz, mais ces dernières sont toujours nécessaires pour approvisionner nos habitations et industries. Et comme le prix du gaz flambe, le prix du kWh chauffe avec lui.

Sauf que contrairement au pétrole ou au gaz, l'électricité ne peut pas être stockée. « À chaque quart de seconde, la totalité de la production doit être égale à la totalité de la demande. La nature de ce bien est telle que les prix peuvent fluctuer de manière aberrante », rappelle Jean-Pierre Hansen. Si votre relevé ne détaille pas le prix réel de chaque unité consommée, c'est parce que votre fournisseur achète à l'avance une quantité donnée et facture une consommation sur base de ce qu'il a pu négocier. C'est le contrat que vous avez signé en choisissant un fournisseur. Il collecte ensuite l'argent auprès des consommateur-riche-s et rétribue le réseau de transport et de distribution (celui qui s'occupe des réseaux principaux et celui qui s'occupe d'amener l'énergie de la borne principale à votre domicile). Mais ça n'a pas toujours été comme ça.

### Libérez l'énergie

Nous sommes fin des années 40. Après la guerre, notre pays et ses voisins entament une grande reconstruction. La demande en électricité augmente de 7 % par an et la plupart des pays européens envisagent de faire de l'électricité un service public.



© Christophe Ketels

En Belgique, on compte alors 36 sociétés d'électricité. Ensemble, elles créent le Comité de gestion commun en charge de déterminer le prix du kWh. Et afin qu'elles ne fixent pas ensemble un prix exagéré, on délègue la vérification aux partenaires sociaux en créant le Comité de contrôle. Tous les mois, les acteurs de l'énergie viennent exposer leurs raisons pour effectuer une hausse ou une baisse du prix. Le premier régulateur européen vient de naître.

La suite est un processus complexe de fusions et acquisitions où Electrabel (aujourd'hui Engie) finit par contrôler 94 % de l'électricité produite en

Belgique. Nous sommes dans une situation de monopole claire, mais le prix appliqué aux consommateur-riche-s reste décidé de la même manière.

Dans les années 90, sous impulsion européenne, on finit par appliquer le grand mouvement de dérégulation à l'électricité qui y avait jusqu'ici échappé. L'idéologie est la suivante : le principal moteur de l'efficacité européenne est la concurrence et le prix baisserait s'il y avait plus d'opérateurs sur le marché. On sépare les métiers entre production, transport, distribution et fourniture, puis on ouvre la production et la fourniture à la concurrence. Appliquer la concurrence sur les réseaux de transport et distribution reviendrait à construire 2 chemins de rails côte à côte pour desservir le même trajet. Ces deux métiers ne font donc pas l'objet d'une mise en concurrence.

## La libéralisation du marché de l'énergie devait apporter plus de concurrence entre les opérateurs et faire baisser les prix.

Le Comité de contrôle est remplacé par la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (l'actuelle CREG) et puisque production et fourniture sont désormais deux métiers distincts, on crée donc au passage le métier de trader en énergie chez les fournisseurs. « Avec la libéralisation du début des années 2000, on a ce que l'on appelle des bourses de l'électricité et du gaz qui fixent le prix de l'électricité pour livraison demain ou jusqu'à un horizon de 3 ans. Ces bourses intègrent une série d'informations spécifiques au marché : quelle sera l'offre, avec quelle source de production, que sera la demande. La CREG vérifie que tous les acteurs se comportent de manière correcte », détaille Laurent Jacquet. Plus le service achat de votre fournisseur est efficace, anticipe (ou spéculé) une hausse des prix ou peut se permettre d'acheter à l'avance une plus grosse quantité, plus il pourra proposer des contrats intéressants à ses client-e-s qui doivent désormais choisir un fournisseur.

### Protéger les consommateur-riche-s

Le débat énergétique implique aujourd'hui une chaîne d'acteurs, des entreprises privées qui veillent toutes à leurs propres intérêts. Le-la consommateur-riche doit choisir parmi les fournisseurs et leurs nombreux contrats celui qui semble le plus intéressant, ce qui, pour Aurélie Ciuti du Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie (RWADE), n'est ni évident ni forcément nécessaire : « nous avons une posture, certes un peu radicale, qui est de se demander si on a vraiment besoin de ce métier d'intermédiaire. Dans quelle mesure apporte-t-il quelque chose au consommateur ? Notre sentiment en tant qu'acteur de terrain est que la vie des gens a été complexifiée par les démarches et les comparaisons. »



© Gonz DDL - Unsplash

### Verdir la production

De l'autre côté de la libéralisation, chez les producteurs, l'ouverture à la concurrence devait aussi permettre d'encourager la production verte. Faux, répond Jean-Pierre Hansen : « c'est arrivé quelques années après la dérégulation en imposant des quotas d'énergie verte et en faussant le marché qu'elle venait de créer. À l'époque, le comité tenait compte des équipements demandés par le gouvernement. Il aurait tout à fait été possible de mettre le renouvelable à l'agenda politique. À qui croyez-vous que les petites coopératives éoliennes vendent leur énergie aujourd'hui ? À un gros acheteur, tout simplement. »

Au RWADE, on ne dit pas que les initiatives vertes et locales n'auraient pas été possibles dans un marché sans libéralisation. « Il n'y a pas de nostalgie par rapport à un temps passé où Electrabel faisait le marché, insiste cependant Aurélie Ciuti. Il faut permettre à des initiatives plus locales de se déployer. Comment articuler ces alternatives locales à plus grande échelle ? La solution s'inscrit certainement à la rencontre des deux logiques, mais toujours au départ des citoyen-ne-s. »

## De plus en plus nombreux-ses sont ceux-elles qui plaident pour la création d'un fournisseur public.

En Wallonie, il faut comparer entre une dizaine de fournisseurs et environ 4 fois plus de contrats différents. À Bruxelles, il n'y a plus que deux fournisseurs qui proposent encore des nouveaux contrats sans conditions. On ne peut pas vraiment dire que la concurrence fasse rage et tire les prix vers le bas, les autres fournisseurs ayant décidé de jeter l'éponge à cause d'un marché bruxellois trop peu rentable selon eux et le passage obligatoire devant un juge de paix avant de rompre un contrat avec un-e mauvais-e payeur-euse.

Cela n'empêche que la multiplication des fournisseurs et des offres a rendu très complexe la comparaison pour les client-e-s. De plus en plus nombreux-euses sont ceux-elles qui plaident pour la création d'un fournisseur public. Ce dernier serait en charge d'acheter les kWh nécessaires à toute la consommation belge et offrirait le prix le plus juste pour les particuliers. « Si l'énergie est à la fois un bien vital et impacte sur notre environnement, le confier à des acteurs privés dont l'objectif principal est le profit et la rétribution des actionnaires ne nous semble pas être le bon choix », ajoute Aurélie Ciuti. Le RWADE évoque aussi une tranche vitale d'énergie qui serait fournie gratuitement ou à prix très réduit, puis une tarification progressive des kWh suivants.

Car aujourd'hui, la hausse drastique de la facture d'électricité qui devient une porte d'entrée vers la précarité pour nombre de ménages (lire en page 8) ne rapporte pas à l'énergie renouvelable. Au contraire, le parc éolien, même s'il vend plus cher alors qu'il continue à produire une énergie au même prix, ne fera pas de bénéfice important dû à la diminution proportionnelle des subsides. Les centrales nucléaires verront leur bénéfice supplémentaire taxé à hauteur de 38 % par la rente nucléaire. Les centrales au gaz belge, elles, voient bien leur prix de production augmenter. Mais les centrales belges étant plus performantes que la plupart de leurs voisines, elles devraient enregistrer des bénéfices très élevés les prochaines années si les prix se maintiennent. « Les énormes bénéfices se situent à l'étranger chez les gros producteurs de gaz, affirme Laurent Jacquet. Cela se chiffre en milliards d'euros. » Libéraliser le marché d'un bien de première nécessité devait faire baisser le prix pour les consommateur-riche-s. À la place, tout le pouvoir est aujourd'hui entre les mains des gros producteurs et des négociant-e-s en énergie qui y gagnent en achetant en avance ou en prenant des positions spéculatives. ■

# TARIF SOCIAL, ENJEU CAPITAL

De plus en plus de ménages bénéficient d'un tarif préférentiel sur le prix de l'énergie.

Morgane Kubicki

Avant la crise sanitaire du Covid-19, 1 ménage sur 10 bénéficiait du tarif social sur l'énergie. Aujourd'hui, c'est 1 ménage sur 5 qui paie un tarif réduit sur sa facture d'énergie. Le gouvernement avait déjà décidé d'étendre les conditions pour obtenir ce tarif au début de la crise sanitaire, l'augmentation drastique des prix du marché l'a encouragé à annoncer début février l'extension de la mesure au moins jusqu'en juin.

« La prolongation du tarif social est indispensable, mais ce sont encore des mesurées à court terme. L'étendre de 3 mois alors que les expert-e-s nous expliquent que la hausse des prix va durer, c'est extrêmement inconfortable pour les ménages. C'est lassant pour tout le monde », regrette Aurélie Ciuti du Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie (RWADE).

Concrètement, le tarif social est un tarif avantageux sur l'électricité et le gaz naturel qui est identique pour tou-te-s les bénéficiaires, quel que soit leur fournisseur et le contrat conclu. « Le tarif social lutte contre la précarité énergétique, mais protège aussi contre certains abus », précise Aurélie Ciuti. Comme il est basé sur le tarif commercial le moins cher, il protège les ménages qui auraient conclu une offre particulièrement peu intéressante pour eux avec un tarif exagéré. » Comparer les offres et choisir le contrat le plus adapté relève en effet d'un véritable casse-tête pour certain-e-s.

Jusqu'en février 2021, il fallait recevoir une allocation d'un Centre public d'action social, du SPF Sécurité sociale, d'une allocation d'aide aux personnes âgées ou encore d'une allocation pour personne handicapée afin de bénéficier de ce tarif. Depuis l'année dernière, certains ménages à faible revenu font partie d'une catégorie temporaire ayant droit à l'intervention majorée.

Le tarif est calculé 4 fois par an par la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (la GREC) sur base du tarif commercial le plus bas mais surtout, son



© Dominik Kuhn - Unsplash

augmentation est plafonnée à 10 % ou 20 % supplémentaires par rapport au tarif social précédent. Résultat, la hausse drastique du prix de gaz que l'on connaît aujourd'hui ne se reflète pour l'instant que très peu sur le tarif social du gaz. « Aujourd'hui, le tarif social du gaz est 5 fois moins élevé que le tarif le moins cher du marché », précise Philippe Defeyt, économiste et directeur de l'Institut pour un développement durable. Si le tarif augmente peu et permet aux ménages qui en bénéficient de faire face à leurs factures pour l'instant, il continuera certainement à augmenter doucement pour rattraper le tarif commercial, même si les prix sur le marché diminuent.

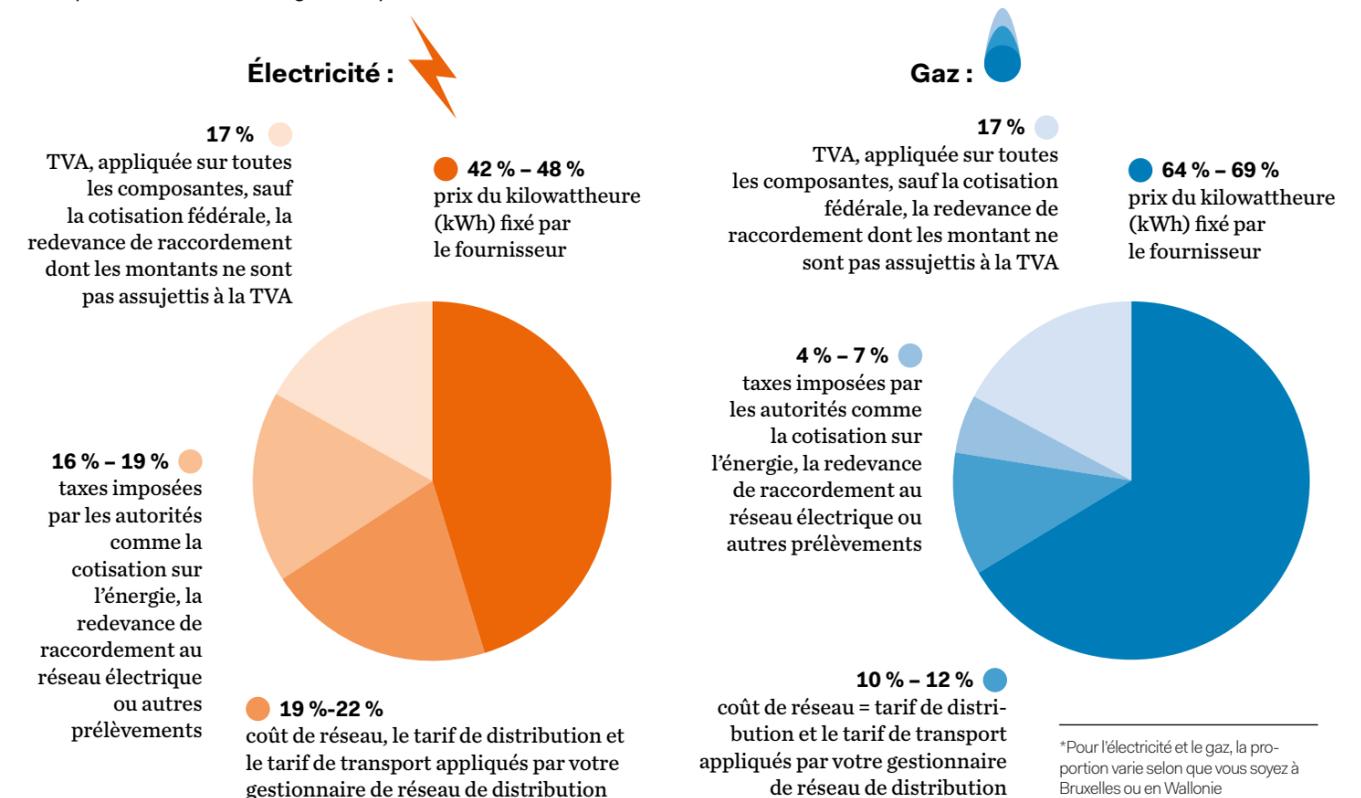
## Des mesures supplémentaires

Personne ne remet en doute l'utilité du tarif social. « La question, c'est ce qu'on fait des gens qui, pour un 1 euro de revenu en plus, n'ont pas ce droit et paient aujourd'hui 150 euros de plus sur leur facture. Et comment les ménages qui ne bénéficieront plus du tarif social dans quelques mois vont faire pour payer la

différence ? », s'interroge Philippe Defeyt. Il enchaîne : « si on ne prévoit pas une transition entre ceux qui bénéficient du tarif social et les autres, il faut arrêter d'offrir des avantages à telle ou telle catégorie. Il faut augmenter leur revenu, tout simplement, de telle manière à ce que chacun-e ait le même pouvoir d'achat. »

Est-ce ce qui s'est passé avec la baisse de la TVA sur l'électricité et le chèque de 100 euros remis à chaque ménage ? Absolument pas. D'abord, par effet ricochet, la baisse de la TVA à 6 % sur l'électricité devrait retarder le franchissement de l'indice-pivot (et donc d'une indexation des salaires). Selon les calculs de l'Institut pour un développement durable, même si l'on tient compte du versement de 100 euros, le retardement de l'indexation des salaires devrait bien induire une perte de pouvoir d'achat d'ici la fin de l'année, plus encore pour les ménages les plus pauvres.

Ensuite, ces mesures visent tout le monde, y compris les ménages qui règlent leur facture dans les temps. « Est-ce qu'on peut encore comparer un ménage qui vit dans un logement bien isolé avec une chaudière basse consommation et un ménage dans un logement pourri qui doit se chauffer à l'électricité ? », s'interroge Philippe Defeyt. On peut également se demander pourquoi les propriétaires de panneaux photovoltaïques recevront aussi le cadeau de 100 euros, alors qu'on ne peut pas dire que leur facture en énergie ait explosé. ■



## COMMENT DÉTERMINE-T-ON LE PRIX DE L'ESSENCE ?

En Belgique, le prix maximum des produits finis (essence, diesel, gasoil de chauffage, etc.) est déterminé chaque jour par le SPF Économie. Le but : garantir l'approvisionnement du pays en produits pétroliers et réduire la volatilité des prix. En réalité, ce contrat-programme fixe une marge brute maximale de distribution que peuvent s'accorder les vendeurs.

Elle représente 10 à 20 % du prix total du carburant. Le prix du carburant (y compris la valorisation du brut, le taux de change, le coût du raffinage) représente 30 à 35 % du montant. Les cotisations et accises pèsent pour 40 % et sont interdépendantes du prix du produit fini. Enfin, la TVA intervient pour 21 % sur la somme de tous les postes précédents, y compris les accises.

Comme pour le gaz naturel, des indices boursiers déterminent le prix auquel s'échange le baril.

## HONG KONG COMMENT CONSTRUIRE UN AÉROPORT DURABLE

À Hong Kong, la construction d'une troisième piste pour l'aéroport international sera financée par une obligation verte. Comment l'expansion d'un aéroport qui émettra en CO<sub>2</sub> l'équivalent de 3 centrales à charbon et qui est une menace pour les dauphins blancs de Chine (une espèce menacée d'extinction) peut être considérée comme « verte » ? C'est une bonne question. Reclaim Finance appelle cela un greenwashing de haut vol.

Une obligation verte est supposée financer des projets compatibles avec la protection de l'environnement et du climat, sauf qu'il n'existe aucun standard pour dire qui a le droit d'émettre une obligation verte. Ici, comme la nouvelle piste implique aussi la construction d'autres installations comme un nouveau terminal et l'achat de nouveaux véhicules, il a suffi de rendre ces infrastructures plus efficaces sur le plan énergétique et ces véhicules électriques pour qu'une partie de l'emprunt soit certifiée verte.



© Dynamic Wang - Unsplash



© Kanchanara - Unsplash

## MONDE NOUVEAU RECORD MONDIAL POUR LES DIVIDENDES

En 2022, les dividendes mondiaux devraient dépasser les 2 000 milliards de dollars. En plus d'être un chiffre spectaculaire qui se retient facilement, ce nouveau record alimenté par des profits engrangés l'année dernière devrait permettre de dépasser de plus de 18 % le niveau d'avant-crise.

C'est surtout au secteur industriel, aux entreprises du secteur de la santé et des technologies, mais aussi aux banques que l'on doit ce résultat. Elles sont en effet les premières en termes de dividende avec plus de 283 milliards de dollars cette année. Que les actionnaires de banque limitent tout de même leurs attentes, les banques devraient préférer le rachat d'action à la distribution de dividende.

Côté européen, on prévoit aussi que le secteur bancaire fasse preuve d'une générosité inédite avec 80 milliards d'euros sous forme de dividende ou de rachat d'action selon Axiom AI. C'est 5 milliards de plus que le niveau atteint avant la crise financière de 2008.

## EUROPE PAYE TON CARBONE

3/4 des fonds d'investissement ne survivraient pas à une « facture carbone », une méthode qui facturerait aux entreprises leur empreinte écologique. C'est la triste nouvelle annoncée par Axylia, un cabinet de conseil spécialisé dans la finance responsable, qui évalue la capacité d'une entreprise à s'acquitter de sa facture carbone.

En calculant la totalité des émissions des entreprises (y compris les émissions indirectes, comme celle des client-e-s), il est possible de calculer la rentabilité d'un fonds d'investissement face à une taxe carbone. Et selon le cabinet, 72 % des fonds étudiés n'y survivraient pas. Le résultat n'est pas franchement meilleur parmi les fonds se déclarant « article 8 » ou « article 9 », c'est-à-dire ayant en objectif d'investissement durable selon la réglementation européenne. 69 % n'atteignent pas la note minimum.



© Veeterzy - Unsplash

## LIRE, VOIR, ÉCOUTER

### CAPITALISME



Comment est né le capitalisme ? Est-ce une chance ou une malédiction ? Cette série documentaire décortique le capitalisme en

6 épisodes, de son origine à sa forme actuelle. Disponible sur Arte jusqu'au 4 juillet 2022, 6 épisodes de 55min



### LE CHOIX DU CHÔMAGE

En politique, il faut faire des choix. Depuis 1980, pour sauver le reste, le choix a été de sacrifier l'emploi. Dans ce roman graphique, Benoît Collomber raconte comment les politiques ont remis les clés de l'organisation du monde à l'économie et la finance.

Éditions Futuropolis, 288 pages, 26 euros.



### CRIME D'INITIÉS

Les organisations criminelles, dont les trafics de contrefaçons subtilisent à l'économie légale 350 milliards d'euros par an. Dans son dernier roman, le juge d'instruction bruxellois Michel Claise plonge dans le fonctionnement des mafias.

Genève édition, 256 pages, 21 euros.



© Dima Solomin - Unsplash

## ÉTATS-UNIS META RENONCE À LA LIBRA

Derrière ces noms conceptuels, il faut comprendre que le groupe Facebook a décidé d'abandonner son projet de devise alternative virtuelle. La société de Mac Zuckerberg voulait à l'origine créer un nouveau mode de paiement qui aurait permis de transférer de l'argent grâce à un message instantané. Le projet avait alerté les banques centrales et les politiques. Les risques ? La stabilité du système financier, le blanchiment d'argent et la protection des données personnelles. Tout simplement. Facebook n'a pas convaincu les régulateurs.

## BELGIQUE CHANGE DE BANQUE



Plus de 107 000 demandes de changement de banque ont été traitées par Bankswitching en 2021. Le service gratuit de mobilité interbancaire a reçu 35 000 demandes de plus qu'en 2020. Il permet aux client-s-s de transférer leur compte à vue et leur compte d'épargne vers une autre banque en maintenant leurs ordres permanents et les domiciliations. Les créanciers et payeurs récurrents sont informés automatiquement du changement de numéro de compte.

Votre exemplaire gratuit !

TENTEZ DE GAGNER UN DES 5 EXEMPLAIRES DE « CRIME D'INITIÉS »

Envoyez un mail à [didier.palange@financite.be](mailto:didier.palange@financite.be) et 5 heureux-ses gagnant-e-s seront tiré-e-s au sort. Concours réservé aux membres Financité.

# L'€uro

# digital

Il s'annonce dans les porte-feuilles... électroniques, comme un outil dans l'air du temps, une nécessaire adaptation aux avancées technologiques dernier cri : l'euro digital. Mais de quoi s'agit-il au juste ? Et quels en sont les véritables enjeux ?

Nicolas Franka

Depuis quelques années, le développement d'actifs monétaires dématérialisés comme le Bitcoin, l'Ethereum et les milliers d'autres appelés « cryptomonnaies » n'aura échappé à personne. Ils utilisent une technologie cryptographique qui permet de s'émanciper des canaux de paiement traditionnels, une pseudo-anonymité et surtout un désengagement des structures financières et bancaires que l'on connaît. Ces cryptoactifs n'ont pourtant rien de « monnaie » tant ils remplissent mal les fonctions d'unité de compte, de réserve de valeur ou de moyen d'échange.

Face à ces limites, des émetteurs de jetons ont innové en promettant de conserver des devises nationales en réserve, ou en adossant la cryptomonnaie créée à une monnaie classique, comme le dollar, l'euro ou le yen. Le jeton représente une créance sur cette réserve. Ces *stable coins*, car ils visent la parité avec une devise nationale, constituent bien une alternative, à l'image de Diem (ex-Libra – projet abandonné par le groupe Facebook depuis). Parallèlement, Alipay, OrangePay, des acteurs numériques ou télécoms ont commencé à opérer sur le marché des systèmes de paiements avec des parts de marchés supérieures à 50 % du total des transactions (c'est le cas au Kenya et en Chine).

Face à la montée en puissance de ces alternatives monétaires privées, 86 % des autorités monétaires du monde étudient le sujet de la monnaie digitale de banque centrale (*central bank digital currency*, CBDC) avec des lancements officiels prévus prochainement : Bahamas, Jamaïque. La Banque centrale européenne (BCE), elle, planche sur l'euro digital.

## Mais que serait l'euro digital ?

L'euro digital serait la version numérique des pièces et des billets émis par la BCE. Pour rappel, l'euro peut déjà prendre trois formes différentes dans le système actuel.

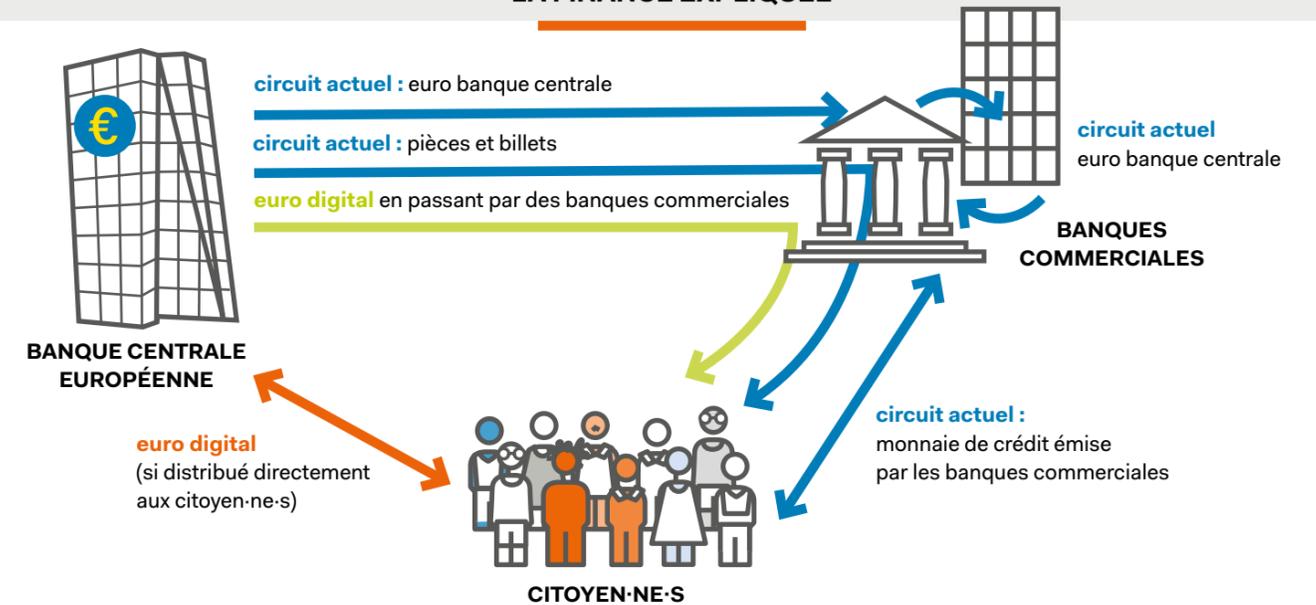
Vous connaissez naturellement les pièces et les billets qui sont une créance sur la BCE et accessibles via les banques commerciales. Ensuite, vous rencontrez le deuxième type de monnaie

lorsque vous consultez votre banque en ligne ou vos extraits de compte. Vous y voyez une créance envers votre banque. Ce type de monnaie est émis par les banques commerciales en contrepartie de dettes lors de la souscription d'un agent économique à un crédit bancaire.

Enfin, nous avons un troisième type d'euro qui n'existe que sous forme numérique et ne circule qu'entre les banques commerciales éligibles d'une zone monétaire. Il s'agit des « euro banque centrale », ou *high-powered money* dans le jargon, qualifié de « monnaie exogène ». En fait, ce sont des unités de compte qui permettent les compensations entre les banques au sein du marché interbancaire (lire en page 10 du *Financité magazine* n° 57, mars 2020). C'est cette forme qui sert dans le cadre des fameux assouplissements monétaires (*quantitative easing*, lire en page 10 du *Financité magazine* n° 58, juin 2020).

Ces trois formes d'euro cohabitent aujourd'hui. La technologie sur laquelle la BCE planche permettrait la mise à disposition d'euros digitaux qui seraient détenus par les citoyen-ne-s directement sur un compte à la BCE ou via l'intermédiaire des banques commerciales. (voir schéma)

Selon la BCE, aucune crainte à avoir sur la préservation du cash, au contraire, car c'est la baisse de la demande des citoyen-ne-s pour le cash qui pose problème et pousse la BCE à devoir introduire une devise digitale. Paradoxalement, elle veut soutenir le secteur bancaire qui perd déjà des parts sur le marché du paiement électronique au profit d'acteurs privés avec pour conséquence une perte de données associées et précieuses dans l'évaluation du risque crédit. La protection des données est la première crainte des citoyen-ne-s mais la BCE rassure car les risques associés à ces captations de données seraient pires avec des *stable coins* privés.



## À quoi ça sert ?

Le premier tracés de la BCE est la stabilité du système financier et la transmission de sa politique monétaire. Mais en ouvrant ses propres comptes aux citoyen-ne-s, ils-elles seraient tenté-e-s, surtout en cas de crise, de détenir leur épargne auprès de la BCE plutôt que de leur banque traditionnelle. Pour éviter cela, la BCE envisage de plafonner les montants que chacun-e pourrait détenir sur un compte en euro digital à la BCE et de rémunérer ses comptes (taux d'intérêt) selon des tranches. Par exemple, au-delà de 2 500 euros, votre compte à la BCE ne rapporterait plus rien.

## Au-delà du service à la population, les enjeux sont grands pour conserver la pertinence du secteur bancaire.

Le second ennui de la BCE concerne sa capacité à maintenir l'inflation proche des 2 %. Un débat récurrent d'économistes sur le fonctionnement des banques centrales questionne la pertinence d'une politique dite « monétariste », consistant à atteindre cet objectif en faisant fluctuer divers taux d'intérêt et autres « facilités de caisse ». Faute de résultats, depuis 10 ans, la BCE a injecté des liquidités sur le marché interbancaire pour soulager les banques et relancer l'inflation. D'aucun conviendra que relancer l'inflation en créditant directement les comptes en banque des citoyen-ne-s aurait été bien commode. Pareillement, appliquer un taux négatif (un démurrage) pour relancer la consommation serait aussi un outil de transmission de la politique monétaire. La BCE dotée de ces nouveaux outils aurait d'autant plus de capacités de régulation et d'atteinte de ses objectifs.

## Les véritables enjeux de positionnement international

Les avantages prônés par la BCE pour les consommateurs tels qu'une unité fiable, garantie, utilisable hors-ligne, ne constituent pas la seule motivation. L'euro digital vise aussi l'international afin de devenir ou rester compétitif sur le marché des paiements ou comme devise de réserve dans le reste du monde.

Les entreprises privées sont apparues comme de véritables concurrentes pour fournir ces services transfrontaliers et les États disposant d'une monnaie digitale pourraient obtenir une préférence dans les portefeuilles de devises internationales.

Les CBDC peuvent également capter le marché croissant des remittances, les fonds envoyés de l'étranger pour soutenir une famille restée au pays par exemple. Contrôlé par des acteurs privés, ce marché a augmenté de 7,3 % en 2021 et représente selon la Banque mondiale près de 589 milliards de dollars avec un coût moyen par envoi de 6,4 %.

Au-delà du service à la population, les enjeux sont grands pour conserver la pertinence du secteur bancaire, positionner son unité dans les échanges commerciaux, les remittances et les réserves internationales.

Au final, la BCE a déjà édicté toute une série d'auto-recommandations sur le futur fonctionnement et désire rassurer le secteur bancaire et les citoyen-ne-s tout en développant un produit compétitif dans cette grande concurrence des monnaies.

Reste à savoir si le potentiel des CBDC sera exploité pour établir un revenu universel européen, injecter des liquidités à la population ou rendre des dettes publiques et privées éternelles et ainsi démontrer toute la flexibilité qu'une gestion monétaire souveraine peut offrir. ■

- Ready, steady, go? – Results of the third BIS survey on central bank digital currency. BIS Papers (2021) N° 144  
 - Report on a digital euro, ECB (Octobre 2020)  
 - The present and future of money in the digital age. Lecture by Fabio Panetta, Member of the Executive Board of the ECB. (Décembre 2021)



**ALAIN VESTIR**  
chargé de relations  
éthiques

# Gazprom n'est pas une entreprise climaticide

**Mesdames et Messieurs de Financité**, selon vous, on ne pourrait pas investir dans Gazprom lorsque l'on développe un fonds « socialement responsable ». Il faudrait vraiment que vos analystes qui se placent en gardien-ne-s de l'éthique apprennent à regarder plus loin que le bout de leur nez.

Vous dites contribution au réchauffement climatique, nous disons adaptation. Il est tout de même étrange de prétendre que Gazprom s'oppose à l'atténuation du changement climatique dans l'Arctique alors que la compagnie fait tout pour s'y ajuster.

Pourquoi avons-nous investi dans une plateforme de forage à Prirazlomnaya au nord du cercle polaire ? Précisément à cause du réchauffement climatique. Voyez, jusqu'ici, forer et pomper du pétrole dans la mer Arctique était trop coûteux et trop dangereux. Nous avons donc toujours refusé d'aller chercher du pétrole dans cette région. Mais le réchauffement climatique force les entreprises à s'adapter et c'est ce que Gazprom fait avec courage. Car avec le recul des glaces et l'extension de la saison sans gel, la plateforme de Prirazlomnaya va pouvoir opérer à plein régime.



N'écoutez pas les associations de défense de l'environnement qui scandent qu'un accident sur cette plateforme pétrolière serait plus grave pour le milieu arctique que le désastre de 2010 dans le Golfe du Mexique. La technologie a évolué depuis. Gazprom est une entreprise responsable. Vous êtes ici face à la première compagnie pétrolière et gazière ayant adopté une chartre environnementale en Russie en 1995. Ce document de deux pages entières a été remis à jour en 2015. Et entre 2019 et 2020, Gazprom a réduit de 417 tonnes ses émissions de gaz à effet de serre (l'équivalent de l'émission de 40 personnes). On ne peut pas dire que la société ne fait pas des efforts significatifs. Gazprom a également volontairement décidé de ne pas exploiter le gaz de schiste en raison des risques environnementaux, de son coût et aussi de l'abondance des réserves dans les gisements conventionnels.

Oui, la Russie a demandé un allègement des sanctions sur les projets d'expansion de Gazprom. Pouvez-vous reprocher à un pays de défendre son fleuron technologique ? Tout comme le Forum des pays exportateurs de gaz lors de la COP26, nous dénonçons également la « cancel culture » des hydrocarbures. Le gaz naturel est la source d'hydrocarbures la plus propre et elle a un rôle à jouer dans l'accompagnement d'une transition énergétique. Oui, nous étions présents à la COP 26, mais nous refusons que l'on nous qualifie de « lobbyiste du gaz ». Gazprom était présente pour des raisons purement d'information.

De toute façon, si l'on joue à pointer du doigt, c'est l'économie européenne qui est dépendante des livraisons de Gazprom et pas l'inverse. ■

## Que fait Financité ?

N'en déplaise à notre correspondant imaginaire, chaque année, Financité publie le rapport sur l'investissement socialement responsable (ISR) qui dresse un état des lieux du marché de l'ISR en Belgique. Financité développe également une liste noire, qui reprend les États ou entreprises qui ne respectent pas les principes contenus dans les conventions internationales ratifiées par la Belgique ainsi que trois listes thématiques (nucléaire, armement et activités climaticides).

Gazprom est épinglé pour pollution de l'atmosphère et opposition aux mesures visant la diminution du réchauffement climatique en Arctique russe.

Le groupe est présent dans 9 fonds auto-proclamés « socialement responsables » commercialisés en Belgique fin 2020.



## Rendez-vous avec votre banque

**Chère Tante Oseille**, je me permets de te demander conseil car, ces derniers temps, je dois gérer des pulsions très agressives qui vont carrément jusqu'à des envies de meurtre. Ces troubles sont causés par toutes sortes de démarches administratives que la situation nous oblige à réaliser par téléphone. Avant de prendre un rendez-vous chez le psychiatre, pourriez-vous me conseiller quelque chose.

### Tante Oseille vous répond

Je ne sais pas si ça va te rassurer, mais il m'arrive aussi de sentir la moutarde me monter au nez quand je dois téléphoner aux banques, assurances, mutuelles, fournisseurs d'électricité et administrations de toutes sortes.

Restons calmes et concentrons-nous sur une situation que nous vivons tou-te-s : contacter sa banque. Parfois, c'est tout simple, une voix fort peu chaleureuse nous demande de rappeler plus tard ou, bien sûr d'aller sur le site où, bien entendu, nous pouvons trouver toutes les réponses à nos questions. Parfois, après avoir attendu des dizaines de minutes, la communication se coupe. Parfois aussi on me dit que je suis dixième sur la liste d'attente et que le temps moyen est évalué à 45 minutes. Là, c'est moi qui raccroche. Je ne supporte pas la musique d'attente que l'on croirait choisie pour nous hérisser le poil ou ce pauvre Vilvaldi mal interprété avec un son inaudible. Bien sûr, les périodes d'attente vont dévorer les minutes de mon abonnement GSM et ça, c'est moi qui les paie.

Ne soyons pas défaitistes, parfois, on avance : « pour un service machin, tapez sur un, pour une info bazar, tapez sur 2, etc ». Merci la technologie. Le confinement a accéléré un mouvement qui était déjà en route : les banques rationalisent les services et remplacent les personnes par des machines. Mes petits-enfants me trouvent vieux jeu, mais je ne comprends pas pourquoi c'est à moi d'acheter un smartphone dernière génération pour télécharger l'application qui doit régler tous mes problèmes bancaires.

Bref, nous voilà mal embarqué-e-s. Alors, comment agir avant de devenir tout à fait gaga ? Le plus efficace est probablement de demander un rendez-vous avec une vraie personne où l'on pourra alors exposer tous ses problèmes. Pour l'obtenir, il faut un peu ruser et espérer tomber sur une personne aimable qui vous orientera. Ne le dites à personne, mais j'ai déjà prétendu vouloir investir au moment où il fallait taper sur 1 ou sur 2 pour avoir quelqu'un au bout du fil alors que ce n'était pas l'objet de ma demande.

### Pour rester calme, rappelle-toi que les banques sont obligées de te donner accès à ton argent.

L'État devrait imposer aux banques de mettre en place un numéro d'accès gratuit et un délai de réponse maximum. Il imposerait aussi l'obligation d'affecter du personnel interne à la banque pour répondre à ces sollicitations plutôt que recourir à des « call center ». Pour rester calme, rappelle-toi bien que l'on a obligé les banques à fournir un Service bancaire de base, pour s'assurer que tout le monde puisse disposer d'un compte à vue. Plus récemment, elles doivent également proposer un Service bancaire universel, destiné aux personnes qui souhaitent effectuer des opérations manuelles à coût limité. Tu es donc dans ton bon droit et n'hésite pas à le leur rappeler. ■

### Que fait Financité ?

Que l'on ait des sous ou pas, aborder les questions d'argent est souvent gênant. Pour en parler facilement, Financité a créé les groupes « Pigé, pas pigeons ! » qui proposent aux participant-e-s d'apprendre à piloter leurs factures.

PLUS D'INFORMATIONS :  
[WWW.FINANCITE.BE/GROUPES-DE-MICRO-EPARGNE](http://WWW.FINANCITE.BE/GROUPES-DE-MICRO-EPARGNE)

# « L'État se réjouit qu'une banque qui lui appartient réalise du profit au mépris de la population »



**ALINE FARES**  
Membre de la plateforme Belfius est à nous et autrice des Chroniques d'une ex-banquière

Depuis 2016, la plateforme Belfius est à nous rassemble organisations, associations, syndicats et collectifs pour faire de la banque un véritable service public. Alors que Belfius enregistre ses meilleurs résultats depuis 10 ans, la plateforme veut mettre la banque au service des enjeux sociaux et environnementaux.

Propos recueillis par Morgane Kubicki

## Quel est l'objectif de la plateforme ?

Des organisations, des associations, des syndicats et des collectifs d'un peu partout en Belgique se sont réunis autour de deux choses. La première était de s'opposer à la privatisation de la banque Belfius. Lorsque l'État a sauvé Dexia et racheté la partie belge, la communication était que l'État n'avait pas pour vocation de devenir banquier et que la banque allait être revendu. Le projet a plané sur la banque pendant plusieurs années. Au sein de la plateforme, nous avons la conviction que les fonctions bancaires essentielles au fonctionnement de l'économie doivent être des services publics. Puisque nous étions collectivement propriétaires d'une banque, nous avons déjà une étape de franchise. La deuxième étape, c'était de mettre cette banque au service de la population avec une mission de service public et de véritables dimensions sociale et écologique. 10 ans après la création de Belfius et en voyant les résultats délirants de la banque, il était temps de rappeler les ambitions de la plateforme.

## À quoi ressemblerait une banque de service public ?

C'est une banque qui est accessible et se donne les moyens d'être présente là où la population en a besoin et sous les formes nécessaires. C'est-à-dire une banque qui a des agences, des guichets, des distributeurs. Cela vaut pour les particuliers, mais aussi pour les petites entreprises où la proximité est importante. C'est dans les moments où les choses sont compliquées qu'une présence physique et humaine est importante. Le jour où la dernière agence d'un village ferme, cela crée un trou en termes de dynamique économique. Si sur trois villages, il n'y en a qu'un qui possède une banque, il est possible que la population préfère aller faire ses courses là-bas tout simplement.

## Ce n'est pas compatible avec une logique de profit ?

On pourrait envisager que Belfius ait un objectif de rentabilité globale, mais accepter que certains segments rapportent beaucoup d'argent et d'autres opèrent à perte. C'est la même logique



**Belfius affirme fermer moins d'agences que ses concurrentes et mettre en place plus de solutions. Qu'en pensez-vous ?**

Quelle référence ! C'est se comparer à ce qui ne va pas alors que nous avons enfin un éveil aux enjeux environnementaux et sociaux. Les banques auxquelles Belfius se compare ne sont pas du tout à la hauteur des enjeux

## Y a-t-il eu une évolution de l'opinion politique ?

Certains partis avaient mis la question de Belfius sur la table, mais il n'y a pas eu de suite intéressante. Aujourd'hui, il y a des discussions politiques autour de la fermeture des agences et la disparition des distributeurs de billets, mais rien sur la banque publique.

## Quelle est la suite des actions pour la plateforme ?

L'idée est de réunir les associations et syndicats pour avoir une discussion plus large sur l'avenir du système bancaire. Il faut dépasser le constat que cela ne fonctionne pas. Il y a beaucoup de manières de s'offusquer de ce qui se passe, mais on ne se donne pas les moyens d'établir un véritable rapport de forces. C'est une invitation à parler de l'accessibilité bancaire avec la disparition des agences, mais aussi de la transition et de la rupture écologique dont nous avons besoin. Dans quelle mesure est-il possible de se saisir de ces sujets au-delà même du réseau de Belfius est à nous ? Il faut prendre notre colère au sérieux. ■

que pour les lignes de chemin de fer. Il y a des lignes à perte qui desservent la population qui vit là. Une banque au service de la population ne regarde pas ses activités par petit segment en cherchant la rentabilité partout. C'est un changement profond de logique. Même si cela commence à dater, c'est en réalité dans l'histoire de Belfius lorsqu'elle était le Crédit Communal de Belgique. Sans vouloir idéaliser cette période, il nous semble plus logique de se mettre dans la continuité du Crédit Communal de Belgique plutôt que dans ce qu'était devenue Dexia.

## « Il faut dépasser le constat que le système bancaire ne fonctionne pas. »

### Une banque publique suffirait ?

On sait que les banques sont des structures très puissantes puisqu'elles ont le pouvoir de création monétaire par le crédit. Elles peuvent décider où va l'argent qu'elles créent. Elles décident quels projets vont voir le jour. C'est un véritable outil quand on parle de transition. Plutôt que de chercher à faire de l'argent, pourquoi ne pas rediriger les crédits qu'octroie la banque vers de véritables projets de transformation de tout notre appareil de production et de transports. C'est un projet assez formidable avec une banque qui a plus de 100 milliards d'euros d'encours de crédit. Au lieu de ça, l'État choisit de se réjouir qu'une banque qui lui appartient réalise 935 millions d'euros de profit tout en faisant de la casse chez ses client-e-s.

POUR ALLER PLUS LOIN : LA PLATEFORME SE RÉUNIRA LE 26 AVRIL 2022. POUR ÊTRE AU COURANT DES DERNIÈRES ACTIONS, NE VOUS FIEZ PAS AU SITE DE BELFIUS EST À NOUS DONT L'ADRESSE A ÉTÉ SUTILISÉE. RENDEZ-VOUS SUR [WWW.FINANCITE.BE/FR/ARTICLE/BELFIUS-EST-NOUS](http://WWW.FINANCITE.BE/FR/ARTICLE/BELFIUS-EST-NOUS)



# Le fromage et l'argent du fromage

Comment un même camembert de chèvre peut-il être vendu au même prix dans des endroits aussi différents qu'un hypermarché, un supermarché coopératif, une épicerie bio et un marché local ?

Lise Disneur et Valéry Paternotte

Toute proportion gardée, l'idée de cette analyse fait penser à la pomme de Newton : je suis tombé, en faisant mes courses tout à fait privées et à quelques semaines d'intervalle, sur un même fromage dans des circuits de distribution très variés et toujours plus ou moins au même prix. En l'occurrence, il s'agissait du camembert de chèvre dit « le chevrin » de la Fromagerie du gros chêne, à environ 6 euros la pièce, vendu dans des endroits aussi différents qu'un hypermarché (Cora), un supermarché coopératif (la BEEScoop) et l'échoppe (SPRL) d'un marché local (celle de Pierre Houtain, le dimanche, place Jourdan à Bruxelles). Je l'ai vu, depuis, dans une épicerie bio (The Barn) et en ligne (efarmz). Toujours à des conditions fort comparables.

Comment se fait-il que ce fromage, à un demi-euro près, coûte toujours la même chose ? Si pour moi consommateur et homo economicus réputé à courte vue, cela ne fait aucune différence, y a-t-il malgré tout des avantages à acheter via un canal de distribution plutôt qu'un autre ?

## Le calcul

Si le prix de vente est assez constant, rien ne dit que les postes qui le composent le sont aussi. Il y a d'abord les coûts de production. Essentiellement, l'achat des matières premières, dont le lait, le sel ou les ferments, l'amortissement des installations et du bâtiment, le coût de l'énergie, la main d'œuvre et l'emballage. Selon les fromages, il faut un coût plus ou moins important pour l'affinage : main d'œuvre et stockage - dont l'immobilisation financière puisque la somme nécessaire pour acheter le lait pour le fromage qui vieillit n'a forcément pas pu être couverte par la vente et a donc dû être avancée.

Il y a ensuite la distribution et, plus généralement, la commercialisation. Plusieurs possibilités pour le-la producteur-riche : la vente directe (circuit court) à la ferme, la vente directe sur des marchés ou passer par un intermédiaire (grossiste, détaillant, supermarché - franchisé ou non-, centrale d'achat ou encore un restaurant). Pour finir, il y a bien sûr des frais généraux (de comptabilité ou de gestion de personnel) qu'il faut bien inclure dans le prix de revient.

Une règle simple pour les producteurs-riche-s de fromage est apparemment de doubler le prix du lait pour savoir à quel prix le vendre. Et de laisser encore le distributeur doubler ce prix-là.

## Vendre gros

Sur base des quelques entretiens réalisés<sup>1</sup> et de nombreux documents

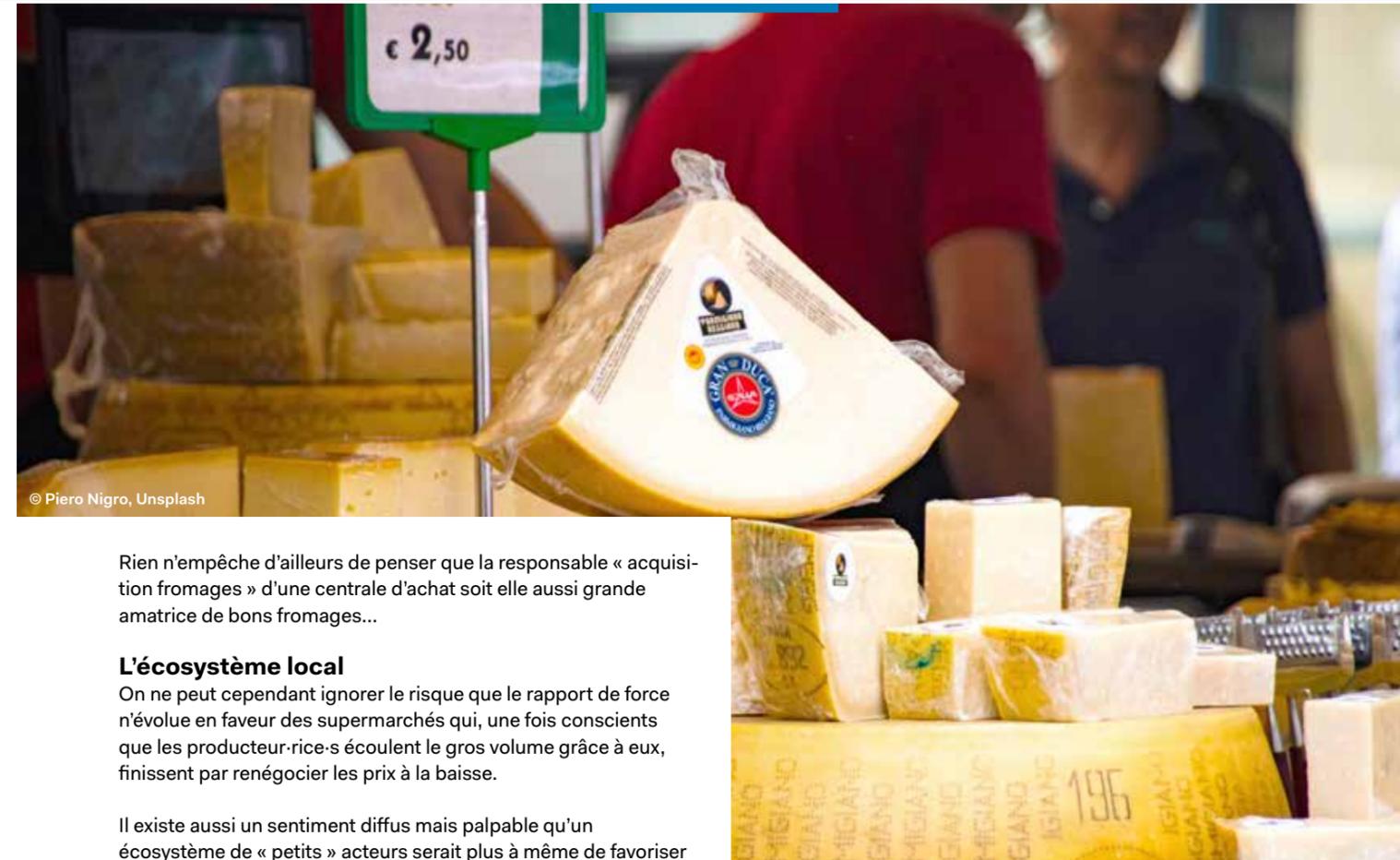
et statistiques, il apparaît un premier constat, plutôt surprenant : les petit-e-s producteur-riche-s de fromages ne seraient pas à plaindre car ils-elles bénéficieraient d'une prise de conscience sur la résilience de l'économie locale favorable aux producteur-riche-s.

Cette demande, le secteur de la grande distribution l'a bien mesurée et les Cora, Carrefour et autres Match sont donc souvent prêts à acheter cette production locale qui redore leur image sans comprimer les marges des producteur-riche-s, au contraire même dans certains cas selon nos sources. Les supermarchés ne seraient donc pas forcément synonymes de prix écrasés pour les artisan-e-s fromager-ère-s.

## La demande pour une production plus locale, le secteur de la grande distribution l'a bien mesurée.

C'est la commercialisation qui est souvent le poste le plus coûteux et le-la producteur-riche doit choisir entre cumuler les métiers ou en déléguer une partie. Notons que souvent, quand il-elle commercialise elle-lui-même ses produits, il-elle prend la même marge que celle accordée à un-e grossiste ou détaillant-e, ce qui explique en partie le prix final comparable selon les circuits. Un-e producteur-riche qui souhaite passer plus de temps à produire des fromages qu'à les distribuer va donc, très naturellement, chercher à écouler sa production de préférence en grands volumes, pour éviter l'administration et la gestion liée à toute commande, livraison, transaction.

Vendre de gros volumes directement à un hypermarché ou à un-e grossiste qui travaille lui-elle-même avec des supermarchés peut être une bonne affaire.



© Piero Nigro, Unsplash

Rien n'empêche d'ailleurs de penser que la responsable « acquisition fromages » d'une centrale d'achat soit elle aussi grande amatrice de bons fromages...

## L'écosystème local

On ne peut cependant ignorer le risque que le rapport de force n'évolue en faveur des supermarchés qui, une fois conscients que les producteur-riche-s écoulent le gros volume grâce à eux, finissent par renégocier les prix à la baisse.

Il existe aussi un sentiment diffus mais palpable qu'un écosystème de « petits » acteurs serait plus à même de favoriser l'économie locale, le patrimoine culturel (ici, le fromage traditionnel), l'environnement et de bonnes conditions de travail.

Un dossier sur les avantages de l'appellation d'origine contrôlée semble corroborer cette croyance<sup>2</sup>. Il s'agit de chiffres essentiellement valables pour la France, qui compte plus d'appellations contrôlées que la Belgique ; et d'où il ressort que les fromages AOP s'accompagnent de 2,8 fois plus d'emplois, d'une productivité volontairement limitée, ce qui s'accompagne d'avantages environnementaux ou en termes de bien-être animal, et même de retombées touristiques et en termes de patrimoine culturel. Par souci d'honnêteté, citons ici aussi l'étude de Test-Achats<sup>3</sup> sur la mozzarella qui conclut que l'AOP n'implique pas forcément une qualité supérieure mais garantit au moins la production locale.

En soutenant l'écosystème « local », le circuit-court de distribution, c'est-à-dire le vendeur sur le marché, la productrice à la ferme d'à côté ou le supermarché coopératif, on peut donc actionner un cercle vertueux qui permettra à ces filières de devenir un jour peut-être pas majoritaires individuellement, mais bien en termes de modèle économique. A l'inverse, si j'achète mon chevrin systématiquement au supermarché, je finirai par fragiliser la marge de négociation de la Fromagerie du gros chêne, qui n'aura d'autre choix que de produire plus (et sans doute moins bon) pour garder le même revenu une fois que le prix sorti de la fromagerie aura été renégocié à la baisse. ■

1. Daniel Cloots de la fromagerie du gros chêne, Pierre Houtain et Benoit Robert de la Fromagerie du Bairsou  
2. produits-laitiers-aop.fr  
3. Test Santé, Une AOP ne garantit pas la qualité gustative d'une mozzarella, 26 mai 2020.

## CIRCUIT COURT ET PRODUCTION LOCALE

L'expression même de « circuit court » est souvent confondue avec « production locale ». Il serait plus juste de parler d'un nombre très réduit (voire nul) d'intermédiaires, ce qui ne dit rien des distances à parcourir. L'étude de Vincent Leonard montre que le « circuit court » peut recouvrir des réalités très différentes entre la vente directe ou les autres circuits (vente via un autre producteur, restauration, commerces, entre autres).

Souvent aussi, cette notion de « circuit court » est associée à un projet de changement politico-économique. Vincent Léonard met en avant 3 dimensions :

- réponse à certains manques ou impasses (écologiques, économiques, sociaux, symboliques) du « système agro-alimentaire conventionnel globalisé »
- dimension politique : transformation des rapports de pouvoir à l'intérieur des systèmes agroalimentaires, avec généralement un souci de donner plus de pouvoir aux consommateur-riche-s
- promotion de l'enracinement local de la consommation alimentaire (re-localisation des systèmes agro-alimentaires). ■

POUR ALLER PLUS LOIN : « LE FROMAGE ET L'ARGENT DU FROMAGE », LISE DISNEUR ET VALÉRY PATERNOTTE, JANVIER 2022, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE



# Consommez maintenant, payez plus tard

Les jeunes consommateur·rice·s sont la cible principale de cette formule de paiement de plus en plus répandue.

Anne Fily

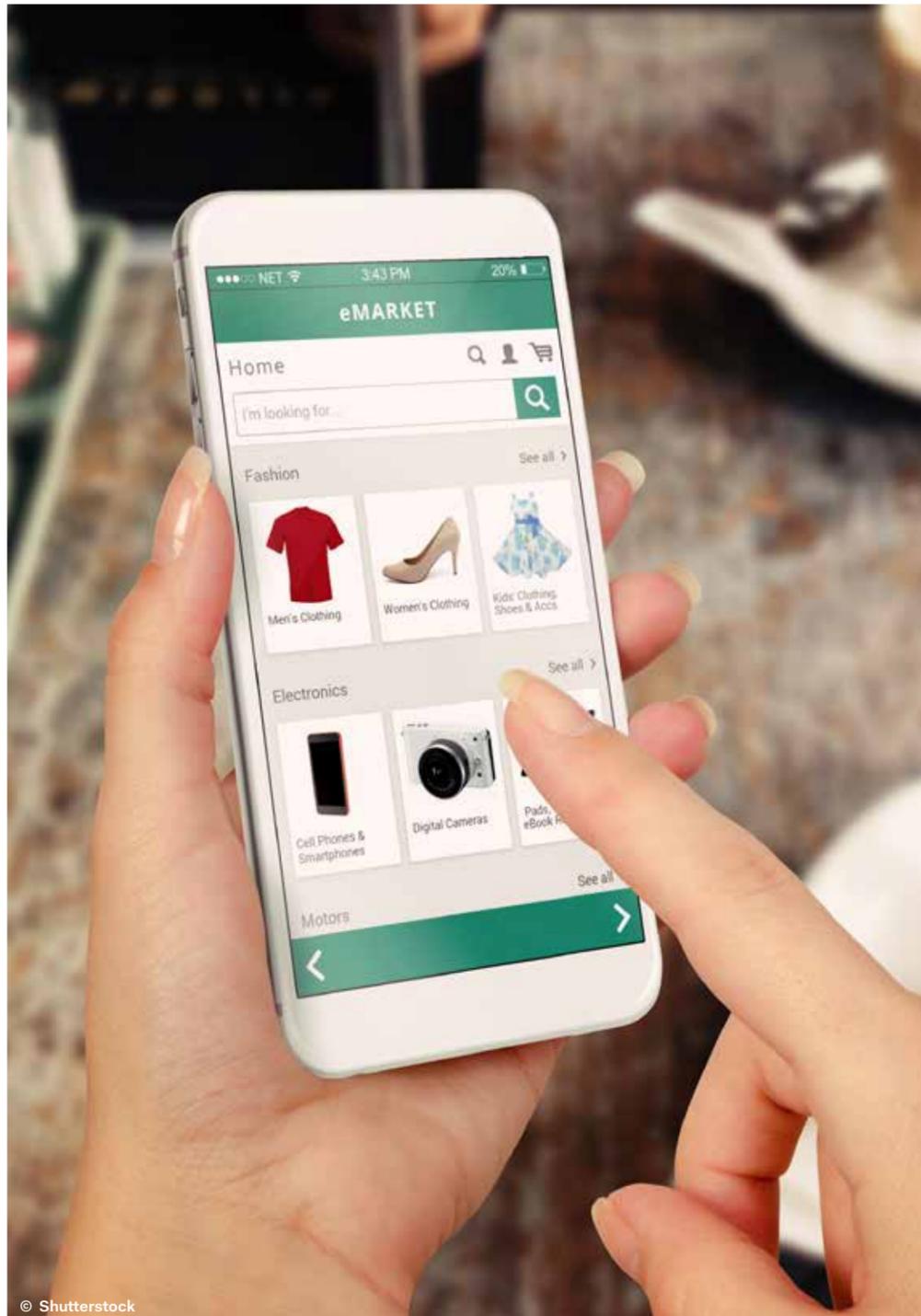
Imaginez-vous faire vos achats en ligne, mettre les objets désirés dans votre panier virtuel et procéder au paiement. Vous avez le choix. Vous pouvez utiliser votre carte de crédit, votre carte de débit, votre compte PayPal ou choisir de ne pas payer. Pas tout de suite en tout cas. Rassurez-vous, c'est sans frais supplémentaires et vous recevrez tout de même votre produit et pourrez l'utiliser immédiatement. Vous paierez dans 21 jours, comme pour 2 millions d'autres transactions chaque jour.

Recevoir d'abord, payer ensuite grâce à deux clics seulement, c'est la nouvelle formule de crédit qui monte. On doit son développement à une plateforme de paiement suédoise appelée Klarna qui revendique 90 millions de client·e·s. Le succès des prêts sans intérêt de cette société de paiement fait d'elle la plus grande société de technologie financière privée d'Europe. Avec l'augmentation du commerce en ligne depuis le début de la crise sanitaire, l'entreprise s'est encore davantage développée et les commerces belges en ligne qui proposent la possibilité de payer grâce à Klarna, 21 jours après l'expédition du produit, sont de plus en plus nombreux.

## Un mois sans frais

Klarna indique que le paiement à 30 jours ne coûte rien aux consommateur·rice·s. « Les boutiques en ligne nous paient pour que nous puissions te proposer ce service, c'est la raison pour laquelle il est entièrement gratuit pour toi », justifie la société dans sa présentation.

Le crédit sans frais est valable à condition bien sûr qu'il n'y ait pas de retard de paiement. Si Klarna ne reçoit pas le paiement intégral à la date d'échéance mentionnée sur la facture, les conditions générales précisent que le·la client·e doit payer des frais de rappel. Pour un paiement entre 50 et 99,99 euros,



© Shutterstock

le 1<sup>er</sup> rappel ne coûte rien, mais le 2<sup>e</sup> coûte 7 euros et le 3<sup>e</sup> 13 euros (à peine 10 jours s'écoulent entre chaque rappel). Si le paiement n'est pas intégral après le 3<sup>e</sup> rappel, la facture est envoyée à une agence de recouvrement avec de nouveaux frais à la clé : une indemnité forfaitaire équivalente à 15 % de la facture (avec un minimum de 40 euros) à laquelle il faut ajouter des intérêts de retard de 12 %. En cas de plainte, il faudra d'ailleurs s'adresser au médiateur suédois !

Un des avantages de ce système, c'est de ne payer la marchandise qu'après l'avoir reçue. Mais est-ce vraiment une bonne chose de proposer aux client·e·s de repousser le paiement de leurs achats avec le risque d'acheter plus que ce que l'on ne peut se permettre et de s'endetter ? Au Royaume-Uni par exemple, 10 % des client·e·s Klarna ont des arriérés de paiement. Ces client·e·s, en grande majorité des femmes (75 %) jeunes (25 % ont entre 18 et 24 ans et 50% entre 25 et 36 ans). 90% des achats portent sur des vêtements et des chaussures.

## Au Royaume-Uni, 10 % des client·e·s qui décident de payer plus tard ont des arriérés de paiement.

Le recours à ce mode de paiement n'est pas encore aussi développé en Belgique qu'ailleurs en Europe, mais on parle quand même de 10% des Belges (adultes) qui auraient déjà eu recours au paiement différé ou fractionné.

Raison pour laquelle il convient pourtant d'alerter les consommateur·rice·s, c'est que la législation actuelle sur le crédit à la consommation ne s'applique pas à cette forme de crédit.

Cela pourrait toutefois changer avec la proposition de la Commission européenne publiée en juin 2021 visant à réviser la directive sur le crédit à la consommation. Elle prévoit notamment d'inclure les crédits « acheter maintenant, payer plus tard » dans son champ d'application. La pratique a déjà été réglementée en Suède. Elle devrait l'être prochainement aussi au Royaume-Uni. ■

## LES DIFFÉRENTS TYPES DE CRÉDIT

**Ouverture de crédit :** tout contrat de crédit aux termes duquel un pouvoir d'achat, une somme d'argent ou tout autre moyen de paiement est mis à la disposition du·de la consommateur·rice, qui peut l'utiliser en faisant un ou plusieurs prélèvements de crédit notamment à l'aide d'un instrument de paiement, et qui s'engage à rembourser selon les conditions convenues.

**Facilité de découvert :** une ouverture de crédit explicite en vertu de laquelle un·e prêteur·euse permet à un·e consommateur·rice de disposer de fonds qui dépassent le solde disponible du compte de paiement y attaché

**Vente à tempérament :** tout contrat de crédit, quelle que soit sa qualification ou sa forme, qui doit normalement emporter l'acquisition de biens ou prestation de services, vendus par le·la prêteur·euse ou l'intermédiaire de crédit dont le prix s'acquitte par versements périodiques.

**Prêt à tempérament :** tout contrat de crédit, quelle que soit sa qualification ou sa forme, aux termes duquel une somme d'argent ou un autre moyen de paiement est mis à la disposition d'un·e consommateur·rice qui s'engage à rembourser le prêt par versements périodiques.

**Crédit hypothécaire avec une destination immobilière :** tout contrat de crédit garanti par un droit lié à un bien immobilier à usage résidentiel ou une sûreté hypothécaire qui est destiné au financement de l'acquisition ou la conservation de droits réels immobiliers ainsi que les coûts et impôts y relatifs, ou le refinancement du même contrat de crédit.

POUR ALLER PLUS LOIN : « RAPPORT SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE 2021 », ANNE FILY, DÉCEMBRE 2021, DISPONIBLE SUR [WWW.FINANCITE.BE](http://WWW.FINANCITE.BE)

## ANALYSE

Niveau de prise de tête



# Distributeurs de billets : combien ça rapporte ?

Les banques évoquent la moindre rentabilité pour diminuer le nombre de machines mises à disposition.

Anne Fily

Les plus anciens d'entre nous se souviennent d'un temps finalement pas si lointain où, pour retirer de l'argent de son compte en banque, il fallait se rendre à son agence bancaire et faire la queue. D'abord au guichet, puis à la caisse. Et gare à ne pas rater les heures d'ouverture car il était impossible de retirer des espèces en soirée ou le weekend.

Le premier distributeur de billets en libre-service fût installé en 1967 au Royaume-Uni par la banque Barclays. Pas de carte en plastique pour effectuer des retraits, mais des cartes en papier perforées dotées d'un code confidentiel (l'ancêtre du code PIN). Ils jouent dorénavant un rôle-clé dans l'accès à l'argent liquide, car ils permettent à tous les détenteurs de comptes à vue de retirer de l'argent de leurs comptes à tout moment et pratiquement partout dans le monde.

Cette innovation, que l'ancien chef de la FED (Réserve fédérale américaine) avait jugée comme la seule innovation utile développée par l'industrie bancaire pendant les décennies qui ont précédé la dernière crise financière, a aussi permis aux banques de sécuriser leurs agences en les libérant de espèces et de réorienter les employés de banque vers des activités à plus forte valeur ajoutée.

Mais après avoir massivement équipé leurs agences en distributeurs automatiques de billets, jusqu'à 8 707 appareils en Belgique en 2013, les banques ne cessent aujourd'hui de nous dire que ces appareils leur coûtent de plus en plus cher et qu'ils ne seraient plus rentables. Est-ce vrai ?

## Les coûts

Les coûts se divisent entre coûts d'installation et coûts d'exploitation. Les premiers sont fixes et amortis sur la durée de vie des distributeurs individuels (entre 5 et 7 ans). Ils comprennent la recherche du site, l'appareil en tant que tel, l'installation et le démantèlement. Les coûts d'exploitation, eux, peuvent être fixes (charges locatives, sécurité, assurance, monitoring, taxe sur les appareils) ou variables (traitement, remplissage de billets, consommables, traitement des transactions).

On peut par exemple supposer que l'absence de frais de location pour les distributeurs installés dans les agences implique de moindres coûts pour ces distributeurs que pour ceux installés hors agences. En ce qui concerne les taxes, si leur poids peut être nul, il peut compter jusqu'à 26 % du coût d'un distributeur en région wallonne et jusqu'à 37 % dans certaines communes bruxelloises. Hors taxation, le coût moyen annuel d'un appareil serait selon une étude du Soir réalisée en 2019 d'environ 11 250 euros.

## Les commissions

Les commissions par transaction, ou commissions d'interchange ou interbancaires, sont payées par la banque titulaire de la carte au propriétaire du distributeur de billets. Ces commissions peuvent être considérées comme une compensation des coûts de déploiement, de maintenance des distributeurs automatiques de billets et de fourniture d'un service aux clients de la banque. Étant donné que les commissions d'interchange sont versées aux propriétaires/exploitants des distributeurs, ce type de commission entre également dans les revenus. Dans le cas de transactions via les schémas de cartes internationales (Visa, MasterCard), les frais



d'interchange sont payés par la banque émettrice de la carte à ces schémas qui transfèrent une partie de ces frais au propriétaire/exploitant du distributeur de billets.

## Les revenus

Les revenus des distributeurs de billets proviennent essentiellement de trois sources : les commissions d'interchange (ou interbancaires), les suppléments (surcharges) imposés aux utilisateurs des distributeurs et les services de conversion de devises. Ce dernier convertit le montant du retrait dans la devise du pays d'émission de la carte. Il génère évidemment des frais pour le consommateur, lesquels constituent un revenu pour l'exploitant du distributeur. Selon la BCE, si les transactions de conversion de devises génèrent les revenus par transaction les plus élevés, elles ne constituent qu'une faible part des revenus des exploitants de distributeurs, notamment en Belgique.

Les suppléments appliqués au montant retiré sont une autre source de revenus qui sont aussi payés directement par les consommateurs aux exploitants de distributeurs. Dans la zone euro, ils ne sont en fait pratiqués qu'en Allemagne et en Espagne.

Les commissions d'interchange représentent très largement la principale source de revenus. Ces commissions dépendent d'une structure tarifaire complexe. Elles sont fixées par les schémas de paiement internationaux comme Visa ou MasterCard ou les schémas nationaux, quand il en reste, comme Bancontact en Belgique. Elles varient considérablement selon les pays et selon qu'il s'agisse d'une carte de débit ou une carte de crédit, mais aussi d'une carte prépayée, d'une carte haut de gamme (gold, platinum...), d'une carte personnelle ou professionnelle, etc. Ces commissions ont baissé ces dernières années. En Belgique, lorsque l'on effectue un retrait dans un distributeur avec une carte Bancontact, la commission est de 0,50 euro + 0,12 % du montant retiré.

## La rentabilité

La rentabilité d'un distributeur dépend du nombre de transactions effectuées au distributeur car le propriétaire/exploitant de l'appareil reçoit son revenu par transaction de la banque émettrice de la carte et, dans le cas où des frais supplémentaires peuvent être appliqués, directement des utilisateurs des distributeurs automatiques.

Selon la BCE, les pays qui s'appuient principalement sur les commissions d'interchange, comme en Belgique, sont moins rentables que ceux qui s'appuient également sur les suppléments et les conversions de devises. La baisse de la fréquentation des distributeurs fait donc ipso facto baisser leur rentabilité.

Lorsque l'on examine l'évolution du nombre moyen de retraits par distributeur et du montant moyen retiré à chaque transaction, on s'aperçoit qu'au début des années 2000, les banques mettaient à la disposition de la clientèle un nombre de distributeurs proche de celui que nous connaissons aujourd'hui avec un montant moyen retiré par transaction plus faible.

## Les commissions d'interchange représentent la principale source de revenus.

Lors de son audition par la Chambre des représentants, Batopin (le projet de mutualisation des distributeurs des 4 grandes banques belges) a déclaré prévoir une moyenne de 60 000 transactions par appareil et par an, soit un nombre de retraits jamais atteint ces vingt dernières années. C'est la raison qui justifie notamment qu'il n'y aura plus de distributeur dans certaines communes ou quartiers de certaines villes.

On est en droit de se demander si la rentabilité des distributeurs doit être évaluée appareil par appareil. Il apparaît en effet injuste de pénaliser les habitants des zones les moins peuplées au prétexte d'un moindre nombre de retraits. On est aussi en droit de se demander si la rentabilité des distributeurs de billets peut/doit être évaluée de manière isolée, sans tenir compte des autres revenus qu'une banque génère dans sa relation commerciale avec ses clients individuels.

Avoir la possibilité de retirer des espèces de son compte en banque fait partie des services liés à la détention d'un compte à vue. Il apparaît donc curieux de calculer isolément la rentabilité d'un service lié à un compte bancaire, puisque ce service doit obligatoirement être fourni à chaque détenteur de compte à vue. Est-ce que la prochaine étape va être aussi de calculer la rentabilité d'une domiciliation, d'un ordre permanent ou d'un virement ? ■

POUR ALLER PLUS LOIN : « RENTABILITÉ DES DISTRIBUTEURS DE BILLETS : DE QUOI PARLE-T-ON ? », ANNE FILY, MARS 2022, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE

	2000	2005	2009	2015	2019	2020 (1 <sup>re</sup> année de la crise sanitaire)
Nb total de distributeurs	6 679	7 254	8 149	8 410	7 165	6 433
Nb total de retraits	198 millions	250 millions	375 millions	296 millions	257 millions	164 millions
Montants totaux retirés en €	21 milliards	27 milliards	43 milliards	41 milliards	36 milliards	28 milliards
Nb de retraits moyen /distributeur/an	29 645	34 463	46 017	35 196	35 868	25 493
Montant moyen retiré	106€	108€	115€	139€	140€	170€

## BRUXELLES

# Pédaler pour répondre à l'urgence climatique

## Urbike, un vélo sain dans une ville saine

L'évolution de nos comportements d'achat, et notamment le développement de l'e-commerce, n'est pas sans impact sur les livraisons en milieu urbain. Et si nous voulons préserver nos villes et leur environnement, il est nécessaire de revoir nos modes de livraison.

Cet état des lieux a vu se développer un peu partout dans les grandes villes, des entreprises de cyclo-logistique telle que Urbike qui a vu le jour en 2018, avec l'ambitieuse mission de « transformer la mobilité des marchandises pour accélérer la transition vers des villes plus humaines et plus durables ». En presque 4 ans, la coopérative est devenue une référence de la distribution urbaine durable en région bruxelloise et en Belgique.

A tel point que pour l'année 2020, Urbike a vu son équipe parcourir 80 000 kilomètres pour livrer 115 000 colis à vélo, évitant l'émission de 15 tonnes de CO<sub>2</sub>. Un record ! Ce développement sans précédent nécessite maintenant un investissement important pour la coopérative et la croissance de son impact. Et ce n'est pas moins d'un 1,1 million d'euros qu'il faut rassembler pour atteindre cet objectif.

Pour les aider dans leur tâche, Urbike fait appel public à l'épargne pour la moitié de cet objectif, le reste du montant sera financé par d'autres sources. Avec des parts de coopérative à 100 euros, vous pouvez investir et bénéficier jusqu'au 18 mars du Tax Shelter vous offrant une réduction d'impôts de 45% sur le montant investi. C'est donc l'opportunité pour vous de participer à une aventure empreinte d'idéalisme réaliste et de répondre à l'urgence climatique avec votre argent.

WWW.URBIKE.BE



## Dioxyde de Gambettes, une aventure de pédales



À l'origine de Dioxyde de Gambettes, il y a Damien, amoureux de Bruxelles et de vélo. Constatant que sa ville est engorgée et paralysée par les voitures, il se met à rêver d'un monde où le transport serait au service d'une transition écologique profonde.

En 2015 et après 7 ans de livraison de colis partout dans la capitale, Dioxyde de Gambettes est à un tournant majeur de son existence en devenant une coopérative. Et aujourd'hui c'est plus de 10 travailleur-euse-s qui pédalent pour une ville plus humaine et plus respectueuse de son environnement.

Afin d'unir ses forces avec de nombreux autres acteurs de la mobilité à vélo à Bruxelles, en Wallonie et en Flandre, Dioxyde de Gambettes fait partie de la Belgian Cycle Logistics Federation. Cette organisation sans but lucratif a pour but de favoriser l'utilisation des vélos et particulièrement des vélos cargo dans les questions de logistique urbaine.

S'il n'est pas possible de souscrire à des parts à l'heure où nous écrivons ces lignes, la coopérative va lancer un nouvel appel public à l'épargne dans le courant de l'année 2022. Vous pourrez alors rejoindre les 100 coopérateur-riche-s qui soutiennent la mobilité douce.

WWW.DIOXYDE-DE-GAMBETTES.COM

## WALLONIE

# La durabilité, c'est pas du vent

## Cyréo, quand préserver les ressources crée de l'emploi

À en croire une étude de 2019 de la Commission européenne, la transition écologique apporterait à la Belgique 80 000 nouveaux emplois. Des énergies renouvelables, à l'isolation des bâtiments, ces emplois ne seraient pas destinés uniquement aux plus diplômé-e-s, que du contraire puisque la majorité d'entre eux seront destinés à une population à faible niveau de qualification.

La coopérative Cyréo, basée à Walhain dans le Brabant wallon, est l'exemple très concret de ce cercle vertueux qui existe entre la transition écologique et l'inclusion sociale. Cyréo est née du double constat que beaucoup de travailleur-euse-s sont éloigné-e-s du marché de l'emploi en raison de difficultés personnelles ou d'un manque de qualification et que le passage à une économie circulaire est plus que nécessaire si nous voulons préserver les ressources de notre planète.

La coopérative s'est d'abord orientée vers la réparation du petit électronique qui, à l'époque de sa création, était une filière peu exploitée dans les activités de réutilisation de biens usagés. Au fil des ans, Cyréo a développé d'autres activités telles que la revalorisation de bâches publicitaires ainsi que l'aide à la gestion durable des cimetières, mais également l'entretien des bornes de canalisation de gaz pour Fluxys.

Cyréo compte aujourd'hui plus de 80 coopérateur-riche-s qui lui permettent de se développer et de répondre à leur ambition environnementale et sociale. Vous pouvez aussi rejoindre la coopérative à partir de 100 euros et devenir générateur-riche de valeur.

WWW.CYREO.BE



## Emission Zero, des énergies citoyennes

Selon Energie Commune, en 2021, 25 % de l'électricité consommée en Belgique viendrait des énergies renouvelables. Dans ce pourcentage, il y a l'énergie créée par les activités d'Emission Zéro, coopérative citoyenne de la région de Namur.

Née de la volonté de permettre aux citoyen-ne-s de se réapproprier la création de leur énergie, mais également vendre l'électricité produite à un fournisseur réellement 100% vert, Emission Zéro n'a eu de cesse de développer ses activités depuis sa création en 2007.

Actif dans l'éolien, la biomasse, l'hydroélectricité, le photovoltaïque et la rénovation des bâtiments, Emission Zéro a eu l'opportunité d'acheter un permis éolien en Wallonie. Cette éolienne sera la première qui appartiendra, pour la première fois, à 100% à la coopérative. Située le long de l'autoroute E42, au sein d'un zoning industriel à Houdeng-Gœgnies, la situation géographique est idéale.

La future éolienne produira l'équivalent de la consommation d'environ 1060 ménages. Et si vous voulez rejoindre les 2200 coopérateur-riche-s de la coopérative, vous pouvez le faire dès aujourd'hui en souscrivant une ou plusieurs parts à 260 euro.

WWW.EMISSIONS-ZERO.COOP

Toutes les entreprises présentées ont reçu le label Finance solidaire, et garantissent une plus-value sociale et environnementale pour vos investissements.

RETROUVEZ-LES SUR :  
WWW.LABELFINANCESOLIDAIRE.BE



## ET AILLEURS

# La finance en Europe de plus en plus durable ?

Danaé List

C'est en tout cas ce qu'on essaye de nous faire croire. En effet, selon le 4<sup>e</sup> rapport sur la finance éthique et durable en Europe de la Fondazione Finanza Etica, au premier trimestre 2021, 2 milliards d'euros ont été investis dans des fonds d'investissement dits durables. La finance durable qui respecte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance n'a jamais été aussi populaire et certain-e-s essayent de nous faire croire qu'ils sont même devenus la norme. On nous dit même qu'en ouvrant la porte de n'importe quelle banque traditionnelle, nos exigences sociales et environnementales sont prises en compte dans les produits financiers qu'on tente de nous vendre. Dans son rapport la Fondazione Finanza Etica montre, preuve à l'appui, que c'est tout le contraire qui se passe et que nous avons plus que jamais besoin des banques éthiques.

En plus d'être plus performantes (entre 2009-2019, les banques éthiques et durables ont enregistré des performances deux fois supérieures à celles du système bancaire européen), les banques éthiques et les banques coopératives accordent plus de crédits et de dépôts pour les petites entreprises et les citoyen-ne-s que les grandes banques systémiques. Elles investissent donc davantage dans l'économie réelle.

Le rapport présente également une étude de l'Université de Pise sur les banques et les droits humains. Bien que les violations des droits humains soient monitorées depuis de nombreuses années pour le secteur industriel, quasiment rien n'a été fait dans le secteur bancaire. Il a fallu attendre cette étude pour systématiser la collecte de données et permettre d'arriver à la conclusion que, sur la période 2000-2015, en prenant un échantillon de 187 banques, 47 (26%) étaient associées avec des abus de droits humains. Et le top 3 est 100 % européen (Standard Chartered, BNP Paribas, Société Générale)

POUR ALLER PLUS LOIN : ETHICAL AND SUSTAINABLE FINANCE IN EUROPE, FOURTH REPORT, FONDAZIONE FINANZA ETICA, 2022

## Banca Etica, une banque populaire et coopérative

Née dans les années 80 de la rencontre entre les Mutuelles de finance auto-gérées (MAG) et des organisations non-gouvernementales qui n'arrivaient pas à se financer dans le système traditionnel.

Aujourd'hui Banca Etica opère en Italie et en Espagne et répond entièrement aux principes de la finance éthique : transparence, participation, sobriété, efficacité, attention aux externalités. Et à propos de transparence, Banca Etica est la seule banque en Italie à publier en ligne tous les financements qu'elle accorde. On y trouvera des projets d'action sociale, d'économie sociale, des activités liées à la protection de l'environnement, l'innovation sociale, la coopération internationale et la culture.

Elle est également complétée par la Fondation Finanza Etica (Fundación Finanzas Eticas en Espagne), qui promeut la finance responsable et durable et d'un développement humain respectueux des droits des générations futures.



# 20:22, l'heure de votre bulletin monétaire

La sortie annuelle du baromètre des monnaies citoyennes nous donne l'occasion de revenir sur une année riche et mouvementée.

Jonas Dembour

31 décembre, les exercices comptables se clôturent et le verdict tombe. En observant le baromètre 2021, difficile de passer à côté de la première baisse de la masse monétaire après plusieurs années de large croissance où le nombre d'unités de monnaie locale citoyenne (MLC) en circulation doublait annuellement. Un premier signe d'essoufflement ? L'avenir nous le dira. Mais il est important de considérer que les chiffres 2020 étaient probablement gonflés suite aux grosses injections issues des différents plans de relance amorcés en fin d'année et qui allaient, en toute logique, être suivis de reconversions en euros importantes de la part des prestataires. Sur ce plan, la casse est limitée. Par ailleurs, il est à noter que ces différents plans de relance ont vraisemblablement encouragé de nombreux-tes commerçant-e-s à rejoindre le réseau des prestataires de MLC durant l'année 2021 mais que le nombre de volontaires investi-e-s dans les groupes accuse une nouvelle baisse.

## Les différents plans de relance ont encouragé de nombreux-tes commerçant-e-s à rejoindre le réseau des prestataires.

Côté soutien des pouvoirs publics, alors qu'une série de monnaies ont trouvé porte close du côté de leurs représentant-e-s politiques, d'autres ont pu initier ou poursuivre des partenariats avec les communes. Primes et taxes diverses peuvent désormais être versées en MLC dans plusieurs localités. D'autres actions, plus ciblées, ont aussi été décidées, comme au Yar avec un plan de relance à destination de la tranche 18-26 ans. La digitalisation des monnaies citoyennes a aussi poursuivi son bonhomme de chemin puisqu'elles sont maintenant 6 à proposer la solution digitale (et bientôt 8 !).

L'année 2021 aura également vu l'équipe des MLC s'agrandir avec une nouvelle recrue venue garnir ses rangs. On souhaite la bienvenue à la Brawette qui circule désormais, comme son nom pourrait l'indiquer, dans la partie ouest du Brabant wallon (Waterloo, Ittres, Nivelles). Portée par un groupe de volontaires surmotivé-e-s, elle fait déjà grand bruit dans la province brabançonne. Mais l'équipe des MLC a aussi appris en ce début d'année 2022 le départ à la retraite d'un de ses plus anciens éléments. Les blés, la monnaie qui circulait sur la commune de Grez-Doiceau, a annoncé la fin de ses activités après une riche

carrière pour se diriger vers de nouveaux horizons. Cela montre le caractère éminemment vivant de ces groupes monnaies qui connaissent plusieurs cycles au cours de leur vie et qui parfois doivent simplement s'arrêter et c'est bien naturel. Pour l'équipe des Blés, il est maintenant question de convenir des modalités pratiques concernant leur réseau de prestataires et des billets toujours en circulation. Quoi qu'il en soit, bravo à eux-elles pour ce beau parcours dans l'aventure des MLC. ■



## 2022, L'ANNÉE DES GRANDS DÉFIS

Au rayon des bonnes nouvelles, le Carol'or et la Zinne ont reçu une belle opportunité de monter en puissance. Grâce à des subsides, elles vont pouvoir désormais engager du personnel pour la gestion quotidienne de la monnaie. De quoi décharger les volontaires de certaines tâches mais de prendre en main la mission d'employeur-euse qui n'est pas sans responsabilités. En définitive, 2022 est une année déterminante pour les monnaies car, parallèlement aux différents développements techniques et partenariats avec les pouvoirs publics, il est urgent pour elles de réanimer les dynamiques sur leur territoires mises à mal par les conditions sanitaires. Il faudra avoir les reins solides pour négocier le virage et c'est tout ce qu'on leur souhaite.

## INNOVATION **Votre argent de poche en monnaie citoyenne ?**

**Il sera bientôt possible d'obtenir des unités de MLC de manière automatique via un système de domiciliation.**

Il vous arrive de vous retrouver à cours de monnaie citoyenne au moment de passer à la caisse ? C'est vrai qu'on ne pense pas toujours à aller faire le plein dans un comptoir de change et que le chargement d'un compte MLC électronique prend quelques jours.

Pour pallier à cela, un système de domiciliation SEPA est en train d'être implémenté par le Val'heureux et sera bientôt disponible pour d'autres monnaies citoyennes. Grâce à ce mécanisme, l'utilisateur-riche choisit le montant qui sera prélevé chaque mois de son compte en banque et qui sera crédité sur son compte de monnaie citoyenne électronique. Pour les monnaies non-digitalisées, un système similaire est envisageable. Il sera simplement question pour les utilisateur-riche-s d'aller chercher chaque mois une enveloppe dans leur comptoir de change favori. En option et avec l'accord de l'utilisateur-riche, il serait également possible de ponctionner annuellement sur son compte la cotisation à l'ASBL.

Pour les monnaies, la domiciliation est un outil pertinent pour à la fois augmenter de manière régulière et systématique les volumes en circulation, stimuler l'utilisation de la monnaie et faciliter le recouvrement des cotisations des membres. Les monnaies n'arrêteront pas le progrès. ■



### BRUXELLES **Zinne** **100PAP**

Bien plus qu'une bière, la 100PAP lutte contre la précarité matérielle et temporelle de l'hébergement de personnes sans papiers. L'objectif est de garantir le droit fondamental au logement et de soutenir financièrement des projets d'habitation durables. Un projet solidaire nécessaire qui entre en plein dans les valeurs de la Zinne.

[HTTPS://100PAP.BE/](https://100pap.be/)  
Chaussée de Mons 95, 1070 Anderlecht  
Tél. 0471 45 28 95



### NAMUR **Le Lumsou** **la Ronde des musiciens**

Qu'importe l'âge, la musique est une chouette compagnie. C'est le credo de la « Ronde des musiciens », partenaire du Lumsou, qui propose cours, formations, stages et initiations pour petits et grands. Au total 13 instruments y sont proposés mais aussi des ateliers parents-bébé qui éveilleront votre petit bout à la musique dès son neuvième mois. N'attendez plus pour entrer dans la ronde.

[WWW.LARONDEDESMUSICIENS.BE](http://www.larondeesmusciciens.be)  
16 bis chaussée de Charleroi, 5000 Namur  
Tél. 0800 37 011



### STAVELOT **Le Sous-Rire** **Libre à vous**

Libre à vous, c'est un bar à dégustation dans un magasin de décoration. On y trouve à la fois des bières artisanales et du bon vin mais aussi des objets vintage et des créations belges. Dans ce lieu qui vous fait remonter le temps, le durable et le local sont mis à l'honneur. Libre à vous d'entrer pour chiner ou déguster.

[FACEBOOK.COM/LIBREAVOUS.BE/](https://facebook.com/libreavous.be)  
Place Saint-Remacle 10, 4970 Stavelot  
Tél. 0495 57 38 13

## PÉDAGOGIE **Les citoyen-ne-s peuvent-ils-elles émettre de la monnaie ?**

**En Belgique, l'euro est la seule monnaie ayant cours légal. Pour ne pas porter à confusion, les MLC doivent prendre quelques précautions.**

Code pénal, il faut, premièrement, que figure expressément sur les billets de MLC une mention précisant qu'il s'agit d'un bon d'échange, d'un bon d'achat, d'un bon de soutien à l'économie locale. Deuxièmement, les billets ne doivent comporter aucune représentation graphique ou mention qui pourrait induire une confusion quant à l'absence de cours légal de ce moyen de paiement. On pensera à l'utilisation du sigle « euro », de la texture ou de la couleur de nos billets traditionnels.

L'objectif de la disposition légale est avant tout que l'utilisateur-riche ne soit pas amené-e à penser que la monnaie citoyenne puisse éponger tout type de dettes alors que cette dernière ne peut être en réalité utilisée comme moyen de paiement qu'auprès de ceux-elles qui ont choisi de l'accepter. Rassurons-nous, en tenant compte de ces quelques précautions, les bénévoles des groupes monnaie sont bien à l'abri d'être inculpé-e-s pour faux-monnayage. ■

Au risque de couper court à tout suspens : il n'est pas légal d'émettre, sans autorisation, un signe monétaire destiné à circuler dans le public comme moyen de paiement. Comme vous le savez peut-être, les monnaies citoyennes sont en réalité « des bons de soutien à l'économie locale » et ne tombent donc pas sous cette interdiction. Fin de l'histoire ? Non. Certaines conditions doivent être respectées pour qu'aucune confusion ne soit possible dans le chef du grand public.

Pour qu'une monnaie citoyenne ne puisse pas être considérée comme une émission de signe monétaire interdite par le

POUR ALLER PLUS LOIN : RAPPORT SUR LES MONNAIES LOCALES CITOYENNES 2022. DISPONIBLE SUR FINANCITE.BE



### OTTIGNIES **Le Talent** **Le Centre culturel d'Ottignies**

Parmi les prestataires talentueux, le Centre Culturel d'Ottignies se montre particulièrement actif pour la monnaie citoyenne de sa région. Partenaire de la première heure, il se soucie de rendre la culture accessible à toutes les couches de la population et reste attentif à l'interaction avec le public et les acteurs locaux notamment via la remarquable organisation du « Tour des cafés ».

[WWW.POLECULTUREL.BE](http://www.poleculturel.be)  
Av. des Combattants 41,  
1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve  
Tél. 010 41 44 35



### MONS **Le Ropi** **La Cour des dames**

Avec un restaurant éco-centré, une magnifique salle de mariage et de fêtes, des ateliers dédiés aux artisan-e-s, La Cour des Dames, met à disposition de ses client-e-s un lieu inspirant dans le respect de ses valeurs : un circuit court, une agriculture raisonnée et des producteur-riche-s valorisé-e-s. Pour ce nouveau partenaire du Ropi, un meilleur vécu s'accompagne forcément d'un bien manger et d'un mieux travailler.

[HTTPS://COURDES DAMES.BE/](https://courdesdames.be/)  
Rue de Saint-Denis 202, 7034 Mons  
Tél. 0476 04 42 10



### FORZÉE **Le Voltî** **Le petit théâtre de la Grande Vie**

Partenaire historique du Voltî, le « petit théâtre » est un lieu d'engagement, de rêves et d'utopies qui voit foisonner de nombreuses initiatives. A travers ses missions d'éducation permanente et sa programmation riche, il œuvre à tisser des liens entre les initiatives et les différents acteurs de la région et à agrandir la toile de la solidarité et du changement.

[WWW.LEPETITTHEATREDELAGRANDEVIE.COM](http://www.lepetittheatredeLAGRANDEVIE.COM)  
Rue Bonnier 12, 5580 Forcée  
Tél. 084 45 75 25

# Vos chevaux → de bataille sont nos dadas

Financité fait appel à ses membres pour enrichir son mémorandum

Outre la nécessité de questionner la pertinence actuelle de nos propositions 2019 (époque où le Covid-19 n'était au mieux qu'un sujet de film catastrophe de série B), nous souhaitons nous interroger sur leur qualité, mais aussi intégrer une démarche participative à la rédaction de nos revendications 2024. À l'inverse d'une consultation au départ d'une page blanche souvent bloquante sur des sujets que nous continuons de croire trop complexes, l'équipe Financité s'est livrée à un travail à la fois de synthèse et de clarification.

## Travail de synthèse

Nous soumettons à vos commentaires une dizaine de sujets plus ou moins tendus (mais pas clivants) de manière à faire réagir et créer le débat au sein même de notre mouvement citoyen.

En voici un exemple :

On voit de plus en plus de nouveaux types de monnaies : les crypto-monnaies, les monnaies digitales publiques/privées, centralisées ou non ? Quelle devrait être l'action de Financité ?

- se tenir soigneusement à l'écart de tout ça
- se limiter à informer les citoyen-ne-s
- être beaucoup plus actif pour soutenir le développement des cryptos potentiellement positives

Vous n'êtes pas forcé-e-s d'avoir un avis sur tout. Si cette question ne vous fait ni chaud ni froid, vous pouvez passer à la suivante...

## Travail de clarification

Chaque question a pour objectif de vous donner une idée plus concrète du positionnement de Financité. Les plus curieux-euses d'entre vous découvriront, de question en question, l'ensemble du terrain que nous tentons d'occuper afin de pousser la finance à devenir responsable et solidaire.

Bien entendu, cette mise en lumière de 10 sujets phares n'exclut en rien d'autres propositions. Nous vous invitons d'ailleurs à remettre en question ce « top 10 » actuel en nous proposant d'autres sujets que vous considérez comme plus prioritaire.

Si certains sujets vous passionnent ou vous rendent curieux-euse, nous sommes à votre disposition pour constituer des groupes de réflexions qui pourraient récolter et amener de la matière en vue du mémorandum 2024. ■

INTÉRESSÉ PAR CE QUESTIONNAIRE ET OU DISPONIBLE POUR APPORTER DE L'EAU AU MOULIN DES PROPOSITIONS... CONTACTEZ VALERY.PATERNOTTE@FINANCITE.BE

# Verdissez vos pratiques, pas vos pubs !

Aujourd'hui, de plus en plus de citoyen-ne-s souhaitent placer leur argent sur des comptes et/ou fonds qui répondent à des préoccupations sociales et environnementales et non pas uniquement à des critères financiers.

Les banques, en voyant cette demande exploser, tentent de séduire leurs client-e-s en proposant de plus en plus de produits financiers dits verts. Et à première vue, nous pourrions franchement croire que les banques ont enfin décidé de sauver la planète ! Que se cache-t-il derrière les toiles vertes des banques ? Nous vous avons concocté un petit questionnaire. Nos réponses éveilleront peut-être les consciences, vos réponses seront précieuses pour passer à la deuxième étape : forcer les banques à verdir leurs pratiques, pas leurs pubs.

POUR ALLER PLUS LOIN : LE 21 AVRIL PROCHAIN À 20H, NOUS DONNERONS UNE CONFÉRENCE POUR LANCER NOTRE CAMPAGNE. PLUS D'INFO ET INSCRIPTION SUR FINANCITE.BE/FR/VERDISSEZ-VOS-PRATIQUES

Faites le test en ligne, et retrouvez notre argumentaire : <https://urlz.fr/huDi>

## QUIZ

1. Avez-vous déjà envisagé mettre votre argent sur des comptes (courant, épargne, à terme) bancaires ou fonds dits verts ?

Oui  Non

2. Avez-vous déjà demandé plus d'information à votre banquier-ère sur ces comptes et fonds verts ?

Oui  Non

Si vous avez répondu oui à la question 2

a) Les informations qu'il-elle vous a transmis vous semblaient précises (types d'entreprises que votre argent va financer, etc.) ?

Oui  Non

b) Étiez-vous convaincu-e par ses propos et que donc les produits conseillés (fonds, comptes bancaires) par votre banquier-ère étaient totalement verts ?

Oui  Non

c) Avez-vous par la suite analysé les documents légaux (prospectus, etc.) pour vérifier la véracité de ses propos ?

Oui  Non

3. Avez-vous déjà placé votre argent dans un/des compte(s) et/ou fonds dit vert(s) ?

Oui  Non

Si vous avez répondu oui à la question 3

a) Aujourd'hui, êtes-vous convaincu-e que l'argent placé dans ces produits financiers ne porte pas atteinte à l'environnement ?

Oui  Moyennement  Toujours pas

4. Lesquelles de ces activités ne voudriez-vous pas retrouver dans des produits que les banques promeuvent comme étant verts ? (vous pouvez cocher plusieurs réponses):

- Le nucléaire
- Les armes de guerre
- L'extraction de charbon
- La déforestation
- Le gaz
- La production d'énergie à base de combustibles fossiles

5. Actuellement en Belgique, un compte bancaire doit répondre à plusieurs obligations légales pour pouvoir être proposé sur le marché comme étant vert.

Vrai  Faux

6. D'après vous, laquelle/lesquelles de ces banques offrent une transparence totale sur les projets qu'elle(s) finance(nt) ?

- Triodos  Argenta
- BNP Paribas Fortis
- KBC  ING  Belfius

7. Avez-vous déjà entendu parler de la taxonomie européenne ?

Oui  Non

8. Saviez-vous que la Commission a proposé d'intégrer le gaz et le nucléaire dans la taxonomie européenne, jugeant qu'ils sont de nature à faciliter la transition vers une économie bas carbone ?

Oui  Non

9. Dans sa fiche produit, le fonds Belfius Multi Manager Smart Future affirme que « l'aspect écologique est un enjeu majeur de notre futur. Les thèmes sélectionnés dans le compartiment se soucient de l'environnement et de la préservation de la planète. » Au vu de ce qu'exprime Belfius dans sa communication, pensez-vous que votre argent pourrait être investi dans des entreprises qui portent atteintes à l'environnement ?

Oui  Non

10. BNP Paribas Fortis se dit leader des investissements durables et à impacts positifs et cite dans sa politique générale en matière d'investissement socialement responsable : « L'investissement durable et l'investissement à impact positif, au cœur de notre stratégie. »

Au vu de ce qu'exprime BNP Paribas Fortis dans sa communication, pensez-vous que votre argent pourrait être investi dans des entreprises qui portent atteintes à l'environnement ?

Oui  Non

11. Suite aux informations que vous avez reçues dans ce questionnaire, diriez-vous que vous avez été induit-e en erreur quant à la communication reçue sur les produits financiers « verts » ?

Oui  Non

Si vous avez répondu à cette version papier, plutôt qu'au test en ligne <https://urlz.fr/huDi>, envoyez un scan par mail à [louise.dubois@financite.be](mailto:louise.dubois@financite.be) ou cette page par voie postale à l'attention de Louise Dubois, Rue du Botanique 75, 1210 Saint-Josse-Ten-Noode.

Malheureusement, les acteurs financiers peuvent nous induire en erreur. Pour notre campagne 2022, nous voulons dénoncer les menteur·euse·s. Ceux·celles-ci doivent soit cesser leur greenwashing, soit adapter leurs pratiques pour être en adéquation avec leurs discours verts.

## BRUXELLES Rencontre de *l'alimentation durable*

Depuis plusieurs mois, Financité et l'asbl Rencontre des Continents cherchaient à travailler ensemble sur la question de l'accessibilité à l'alimentation durable.

L'accès à une alimentation durable est un nœud difficile à désserrer tant il existe de freins économiques mais aussi culturels. Avant la crise sanitaire, Financité et Rencontre des continents avaient déjà planché sur un travail commun. Cette ASBL, active dans l'éducation citoyenne sur la thématique de l'alimentation, part de notre assiette pour révéler le fonctionnement de nos sociétés et les crises sanitaires, économiques, environnementales et sociales auxquelles nous sommes confronté-e-s. À partir de ce constat, elle propose des engagements concrets « individuels et collectifs visant l'élaboration de propositions alternatives, écologiques et conviviales. »

Début février, les animatrices et animateurs de l'ASBL Rencontre des continents et Financité ont enfin fait la connaissance des femmes de Mosaïques de saveurs à Jette. Ce groupe se retrouve régulièrement depuis 3 ans, leur projet est construit sur le plaisir de cuisiner ensemble et l'envie de solidarité entre les participantes et envers d'autres groupes vulnérables. Les Mosaïques de Saveurs appartiennent au mouvement des Cuisines de Quartier. Ces cuisines collectives rassemblent les participant-e-s pour cuisiner ensemble mais aussi se rencontrer, s'entraider et inventer un mode d'alimentation plus durable. Le mouvement mène également des actions

de plaidoyer pour la mise en place d'un système alimentaire juste et durable.

Ensemble, tout ce monde a pu se repencher sur l'histoire du groupe ainsi que sur leur rapport individuel à l'argent. Les idées fusent déjà : visite et comparaison des prix dans différents commerces, construction d'outils de budget et de tenue des comptes, rôle du projet par rapport à la situation économique de chacune... Comme quoi, l'éducation financière s'accommode à toutes les sauces. ■

### BRUXELLES

## Regionale

Depuis deux ans, Financité organise des rencontres régionales pour ses membres et sympathisant-e-s.

Ces « assemblées régionales » ont pour objectif de faire émerger une gouvernance décentralisée au sein de notre mouvement. Après une version « apéro dans un parc » en juin dernier, deux rencontres bruxelloises se sont tenues à distance fin novembre et début février. Le ras-le-bol des visioconférences n'a heureusement pas découragé les participant-e-s !

Chacun-e a pu y exprimer ses préférences pour les prochaines activités et en suggérer de nouvelles. C'est ainsi qu'un groupe de travail thématique sur l'éducation financière des plus jeunes devrait se lancer prochainement (première rencontre le 10 mars). ■

VOUS VOULEZ REJOINDRE CE GROUPE ? CONTACTER VOTRE ANIMATRICE RÉGIONALE ANNE.BERGER@FINANCITE.BE



## OTTIGNIES-LOUVAIN LA NEUVE *Le café se met au goût du donut*

Le Tour des Cafés pour des citoyen-ne-s avides de changement.

Après 2 éditions annulées à cause de la crise sanitaire, cette année, le Centre culturel d'Ottignies y croit ! Cette 7<sup>e</sup> édition du Tour des Cafés se dessine autour du donut. Détrompez-vous, nous n'allons pas refaire le monde en nous gavant de sucre lors des cafés organisés entre le 26 janvier et le 22 mars. Le thème de cette année est plutôt orienté autour de la nouvelle théorie développée par Kate Raworth, économiste, autrice et inventrice de la « théorie du Donut ».

Entre la préservation de l'environnement et les besoins humains de base, il y a un espace sûr et juste pour l'humanité qui dessine une forme bien reconnaissable : un donut. Un nouveau modèle économique et un nouveau monde sont possibles et c'est ce que propose de promouvoir ce Tour des Cafés. Entre débats, projections de film et discussions philosophiques organisés par le tissu

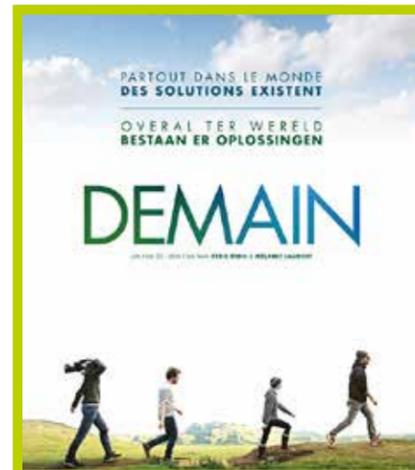
associatif de la région, les cafés ont brassés des sujets très variés.

Financité y a organisé 3 rencontres. Le 10 février, nous avons entamé avec un « café alternatives » organisé par le groupe d'étudiant-e-s de l'Alterékot. Durant un peu plus d'une heure, ils-elles nous ont proposé de réfléchir autour des alternatives économiques existantes à Louvain-la-Neuve. Répertoirez celles déjà existantes mais également questionner la manière de les améliorer.

Le 2 mars, avec les Équipes populaires du Brabant wallon, nous avons déconstruit la charge qui repose sur les épaules des populations les plus précaires quand on parle de transition écologique. En effet, si l'on sait que nos modes de production et de consommation de l'énergie ont des effets négatifs sur l'environnement et le climat, les mesures proposées sont souvent coûteuses. Coût difficilement envisageable pour les plus pauvres d'entre nous qui vivent souvent une double peine, celle de subir les conséquences du dérèglement climatique et celle de la culpabilité de ne pas en faire assez.

Le prochain rendez-vous aura lieu le 22 mars de 13h à 16h avec Vie Féminine et le collectif Quand les femmes s'en mêlent. Qu'elles soient professionnelles de soin, caissières, couturières de

masques ou au service des plus âgé-e-s, des enfants et de leurs familles, les femmes restent en première ligne pour faire tourner le monde. Mais de quoi rêvent-elles ? Et si c'était à elles que revenait la responsabilité de fonder un nouveau système économique, à quoi ressemblerait-il ? Pendant cet atelier, des femmes nous écouteront leurs rêves afin de dessiner une économie vraiment faites pour elles. ■



### RIXENSART « *Demain* » pour redynamiser les quartiers

Le 23 février, nous étions invité-e-s à Rixensart pour aller à la rencontre du public des Régies de quartier de Braine-l'Alleud, Chastre et Rixensart autour du film « Demain ». Un film qui libère les imaginaires et crée de nouveaux possibles. Cette rencontre a permis à

la dizaine de personnes présentes venant de pays très différents de faire connaissance et de, pourquoi pas, discuter de l'avenir. Des prochaines rencontres vont être organisées dans les mois à venir. ■

## COUVIN « J'ai envie de tisser un maillage local entre commerces, services et artisans »



**Christiane, pensionnée, est ambassadrice du Semeur, la monnaie locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse, depuis 1 an.**

### Qu'est-ce qui t'a encouragée à devenir ambassadrice du Semeur ?

La volonté de promouvoir le commerce local et de soutenir toutes les petites initiatives créatrices qui émergent ici et là en les aidant à se faire connaître. J'ai aussi envie de créer du lien et de tisser un maillage local entre les petits commerces, services et artisan-e-s. En plus, je suis inquiète de la digitalisation de l'argent et de la diminution des distributeurs de billets. Il me semble alors important de garder cette forme de liberté et le contact matériel avec les billets et leur valeur.

### En quoi consiste ton rôle d'ambassadrice du Semeur ?

Il consiste d'abord à faire connaître l'existence de la monnaie locale citoyenne, d'informer, de répondre aux questions et de faire réfléchir un peu au fait que notre argent représente un moyen de vote par nos achats. Je propose aux prestataires de rejoindre un réseau de solidarité, d'entraide et de circuits-courts. Je leur prépare une farde avec la liste actualisée des partenaires du Semeur, le flyer de présentation et des articles trouvés sur les monnaies dans les gazettes du coin ou le Financité magazine. J'y ajoute la charte de valeurs et le document d'adhésion. Les

prestataires signent rarement tout de suite, sauf lorsqu'ils sont 100 % en phase avec le projet. Lorsque je repasse, si tout va bien, les personnes ont lu les documents et ont des questions, puis ils-elles se positionnent. Parfois ils ou elles n'ont pas eu le temps ou ils-elles doivent se concerter avec d'autres personnes, et du coup je repasse plusieurs fois si je sens qu'il y a un espoir qu'ils-elles adhèrent à la monnaie locale.

### Quelles sont les principales difficultés que tu rencontres ?

Le principal argument des commerçant-e-s est qu'ils-elles ne veulent pas se compliquer la vie dans leur comptabilité, qu'ils-elles ont déjà assez de soucis comme ça et qu'ils-elles manquent de temps. Une autre de leurs peurs récurrentes est liée à la somme de Semeurs qu'ils vont recevoir et comme leurs fournisseurs ne sont pas toujours dans la région ils-elles se demandent comment les écouler. Parfois, je manque aussi de temps pour aller revoir les prestataires, j'ai plusieurs démarches en cours à finaliser.

### Quel est le type des prestataires que tu démarches ?

Je suis attentive à découvrir les initiatives de personnes qui travaillent de leurs mains, font des réparations de vélo, des massages de la peinture, fabriquent des savons ou des chapeaux... J'essaie de valoriser les compétences de la personne. Je cherche aussi des

endroits qui favorisent les rencontres et les échanges comme les cafés, les restaurants ou les lieux culturels... J'essaie de diversifier, donc je démarque aussi le secteur des soins, de bien-être, des musées, cinémas, centres culturels... De plus, je vais voir des petits commerces indépendants, qui ont un ancrage intergénérationnel. ■

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SEMEUR : LESEMEUR.ORG



## BAILEUX Tour de magie pour défendre les monnaies locales et le cash

La Petite Sorcière est une entreprise artisanale spécialisée dans la production et la vente de cosmétiques naturels, bio et zéro déchets. Sa créatrice, Larissa Thunus, est une des prestataires du Semeur. Convaincue par le concept de la monnaie locale depuis son lancement, elle prend des mesures concrètes et originales pour en encourager la circulation. Depuis quelques mois, l'entreprise propose en effet 5 % de réduction lorsque le-la client-e paie en Semeurs. Et comme toute sorcière, elle a plus d'un tour dans son sac, et propose également 3 % de réduction si le paiement est effectué en cash. ■

## CHARLEROI C'est pas du jeu ! Et si on changeait les règles ?

### Financité et les Équipes populaires ont développé l'atelier des « Enrajeux ».

Souvent, parler des enjeux de société nous effraie ou peut sembler ennuyeux. Si en plus on risque de parler finance alors monsieur et madame Tout le monde ont tendance à se trouver nul-le et à se dire que ce rendez-vous n'est pas pour eux-elles, laissant ainsi le sujet leur échapper encore un peu plus.

Mais à y regarder de plus près, les jeux de société nous en disent long sur la vie réelle, sur ses règles, ses tensions, ses gagnant-e-s et ses tricheur-euse-s. C'est au départ de ce constat que Financité et les Équipes Populaires ont donné vie aux « Enrajeux » un atelier mensuel basé sur une approche simple : « on joue, on discute, on refait le monde... et c'est tout ! »

Un peu comme un ciné-débat attire le public avec une fiction ou documentaire bien plus large que le débat, les Enrajeux présentent un jeu classique vendu dans le commerce et qui n'a pas été imaginé dans



un esprit pédagogique. Chaque mois, un jeu différent est proposé, non pas pour son thème, mais pour la tension qu'il met en scène. En fin de partie, comme tout le monde a joué, tout le monde a non seulement une certaine expérience du

mécanisme imposé par le jeu mais aussi, tout le monde a été témoin de l'effet des règles et des chocs entre stratégies des joueur-euse-s.

Pour rester dans une ambiance ludique, la discussion d'après partie se fait aussi en mode jeu. Le hasard attribue à chacun-e une carte qui contient une question à développer en groupe. Vous voilà invité-e à dire : comment se sent-on en fin de partie, quelle est la valeur qui sous tend le jeu, quelle ressemblance y a-t-il avec les règles de la vie réelle, que suffirait-il de faire pour que le jeu soit moins inégalitaire ? Chacun-e y va alors de son commentaire, sans oublier son joker qui permet aussi de ne pas s'exprimer si on n'en a pas l'envie. Les jeux choisis restent des prétextes au partage d'expériences et d'idées pour changer le monde mais si vous voulez vraiment les connaître, contactez-nous... nous jouerons le jeu. ■

PLUS D'ÉVÉNEMENT SUR FINANCITE.BE/EVENTS OU EN CONTACTANT VOTRE ANIMATEUR LOCAL DIDIER.PALANGE@FINANCITE.BE

## MONS C'est magique ? Non c'est local !

Versez 10 euros, recevez 21 Ropi.

Depuis de nombreuses semaines, la Ville de Mons et l'ASBL le Ropi, la monnaie locale citoyenne de la ville, mettent en place une collaboration qui a symboliquement vu le jour le 21 février 2022. Symbolique ? C'est que la monnaie locale et citoyenne de Mons va se doter d'un billet de 21 Ropi.

Mais, mis à part son objectif de soutien des citoyen-ne-s et du commerce local, le plus important n'est pas tant la date de lancement de ce billet. En effet, pour obtenir votre billet de 21, il vous suffit de verser 10 euros à l'asbl. Les 11 autres euros sont offerts par la Ville de Mons

afin d'encourager les circuits courts et les petits commerces ayant rejoint les prestataires de la monnaie locale. Bien entendu, l'opération est limitée. Il vous faudra être parmi les 25 000 premier-ère-s Montois-e-s qui auront droit à un billet de 21 Ropi par personne.

Renseignez vous. Et si utiliser la monnaie locale vous tente, vous n'êtes pas limité-e à sa version billet papier, vu que vous pouvez aussi recevoir vos 21 Ropi sous forme électronique sur votre smartphone. ■

PLUS D'INFORMATIONS : ROPI.BE



## LIÈGE *Nourrir en 2022*

**La sixième édition du festival Nourrir Liège se déroulera du 5 au 15 mai.**

De plus en plus de citoyen-ne-s s'intéressent à des thématiques comme la transition alimentaire, les problématiques énergétiques et d'accès à l'eau, l'environnement, les modes de consommation, etc. Autant de sujets dont se saisissent les organisateur-ice-s apportant chacun-e leurs domaines de savoirs. Ainsi Financité concentrera ses interventions sur les modes de financements innovants qui permettent à l'économie solidaire de créer de l'activité et des entreprises.



Nourrir Liège, ce sont plus de 150 organisations (dont Financité) qui coordonnent leurs efforts afin que ce printemps soit un élan stimulant pour dessiner ensemble les contours de nos futurs souhaitables. Pour la première fois cette année, le festival de mai sera précédé par « Nourrir Liège Campus » qui se déploiera du 21 au 27 mars et suivi de « Nourrir Verviers » du 20 au 26 juin.

La coordination de tout cela est assurée par un collectif au cœur duquel on trouve Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (CATL).

Les moyens financiers et humains étant très limités, les organisations partenaires jouissent de beaucoup d'autonomie et laissent une large place à leur créativité. Cela donne un programme d'une immense diversité et qui mobilise des techniques d'animation et de sensibilisation très variées : du concert au théâtre, du cinéma à la dégustation, de la conférence aux ateliers, des balades contées aux créations artistiques... Dans le cadre de Nourrir Liège 2022, nous accompagnerons plusieurs projections en partenariat avec l'équipe de la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise.

En cette sortie progressive d'une hibernation forcée de près de deux années, nombre d'entre nous aspirent à renouer solidement les liens de l'action collective. Concrètement, le QG sera installé place Cathédrale, mais les activités se déploieront dans de multiples lieux de Liège, acteur-ice-s engagé-e-s, curieux-euses et simples passant-e-s auront le plaisir de faire vivre leur ville ouverte et multiculturelle autour du thème de la transition alimentaire. ■

## VAL DE LIÈGE *Le Val'heureux électronique*

**Le jeudi 17 février dernier, la monnaie locale liégeoise lançait officiellement son système de paiement électronique.**

Cette fois, c'est la bonne, après quelques essais et versions expérimentales, le Val'heureux lance officiellement son système de paiement électronique. Dans un premier temps, la monnaie circulera sur le territoire du « Val de Liège » (la région liégeoise du territoire couvert par le Val'heureux), mais sera rapidement étendue aux autres villes couvertes.

Pour que cette aventure ouvre des horizons nouveaux, plusieurs dizaines de volontaires et citoyen-ne-s à la fois curieux-euse et actif-ive-s se sont réuni-e-s aux Intrépides, au centre-ville. Dans la joie et la bonne humeur les smartphones ont chauffé : télécharger l'application, faire du change pour charger son compte puis payer au bar pour offrir un verre à ses ami-e-s. Une belle soirée engagée et engageante comme les liégeois-es savent les organiser. Bientôt aussi un système de QR code imprimé permettra aux anti-smartphone de participer au grand jeu de la monnaie citoyenne numérisée. Enfin, les Val'heureux ont adressé un



petit pied de nez à la ville qui avait simplement ignoré les propositions de partenariat lorsqu'elle a distribué les bons de relance suite à la crise sanitaire. Ceux-ci pouvaient être échangés contre des Val'heureux électroniques avec une bière offerte en cadeau. ■

## LATOUR « Mise aux blés » pour l'Épi lorrain

**Un samedi de février à Latour pour préparer le futur de la monnaie citoyenne.**

Une décennie ! Voilà maintenant 10 ans que l'Épi lorrain circule en Gaume et dans le Pays d'Arion. Une occasion de regarder dans le rétroviseur et d'admirer le chemin parcouru mais aussi de prendre le temps et de se recentrer sur le projet pour faire le point. C'était bien l'objet de la « Mise aux blés » organisée le 12 février dernier et qui rassemblait les volontaires de l'Épi et quelques sympathisant-e-s au centre Arc-en-Ciel de Latour. En plusieurs ateliers, de nombreux sujets ont pu être abordés. Comment les objectifs de départ ont-ils évolué ? Quels sont les nouveaux besoins et qu'est-ce qui freine la circulation de la monnaie ? Avec 14 têtes bien remplies autour de la table, les idées fusent.

Et puis, il a aussi été question des projets futurs de la monnaie. On a notamment abordé la question de l'utilisation de

la contrepartie en euros des Épis en circulation, de la stratégie à établir pour convaincre les pouvoirs publics de soutenir la monnaie locale citoyenne ou encore de réfléchir au soutien que pourrait apporter la monnaie aux « personnes

appauvries ». Il ne manque ni de besoins, ni de projets. Il s'agit maintenant pour les pionniers de l'Épi d'établir les priorités et de les mettre en musique. Récolte somme toute bien fructueuse pour cette première « Mise aux blés » ! ■



PLUS D'INFORMATIONS :  
ENEPISDUBONSENS.ORG

## NEUFCHÂTEAU

## *Et si changer le monde commençait dans l'assiette ?*

**Co-financé par Financité, le film-documentaire Tandem local sorti fin 2021 est un outil de sensibilisation efficace et inspirant.**

Tandem Local, c'est l'histoire d'une jeune équipe bénévole qui, en l'espace de quelques jours, décide de se lancer dans un périple à vélo peu banal aux quatre coins de la Belgique. Pendant plus de deux mois, elle se rend à la rencontre des femmes et des hommes qui, pour s'émanciper du modèle global de l'industrie agro-alimentaire, ont choisi d'investir dans un mode de production local davantage en harmonie avec leurs valeurs. Un choix de vie réalisé par amour de la terre, mais qui comporte aussi son lot de difficultés.

Tandem local c'est un concentré de témoignages plus inspirants les uns que les autres. En province de Luxembourg, nos ami-e-s cyclistes ont notamment rencontré Stéphane Delogne de Bertrix,

éco-éleveur aussi passionné que passionnant qui nous livre un discours remettant en perspective les préconceptions que l'on pourrait avoir du marché de la viande. Ou encore, Rudolf de la Ferme Arc-en-Ciel de Wellin qui nous confie sans concession ses constats mais aussi les espoirs qu'il nourrit quant à l'avenir de notre société et de la production alimentaire.

On en ressort plein de bonnes résolutions et avec des convictions renforcées. Projeté fin 2021 aux quatre coins de la province, une autre séance (gratuite) sera programmée prochainement au ciné-club du Moulin Klepper à Neufchâteau en partenariat avec Financité. À vos agendas. ■





## Les Petits Producteurs remporte le Prix Financité

Les internautes ont élu la coopérative liégeoise de magasins d'alimentation locale et/ou bio pour toutes et tous.

À la base du projet, la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise fédère des associations, des citoyen-ne-s et des producteur-ric-e-s avec un objectif : manger autrement. Une coopérative à finalité sociale est créée et l'équipe commence rapidement à tisser des liens avec les producteur-ric-e-s de la province de Liège. La coopérative s'engage à leur acheter la production un an à l'avance, se charge du transport et ce sont les producteur-ric-e-s qui fixent le prix. Le reste du modèle économique est frugal : aucun poste de dépense important en dehors de la rémunération des producteur-ric-e-s et des employé-e-s.

Dans les 4 magasins ouverts depuis la création des Petits Producteurs, la gamme de produits est volontairement réduite. S'il n'existe pas de

filière en accord avec les valeurs de la coopérative, alors le produit n'est pas proposé à la vente. « Nous ne vendons pas une pomme, nous vendons le travail de notre arboriculteur », défend Pascal Hennen.

Si Les Petits Producteurs connaissent un succès certain dans la région liégeoise avec leurs 24 employé-e-s et 620 coopérateur-ric-e-s, le but n'est pas de grandir à outrance, mais plutôt de disséminer leur modèle économique et améliorer les filières d'approvisionnement. C'est d'ailleurs à cela que seront investis les 2 500 euros remportés grâce au Prix Financité. Il s'agit de mettre en relation les producteur-ric-e-s pour tisser des liens et de créer un pôle logistique destiné au circuit court.

## Éphéméride Financité

**29 mars, 19 avril, 3 mai :** prochaines sessions de la Financité Academy  
**21 mai :** Assemblée générale et Rencontres Financité



## La Financité Academy est de retour

Un cycle de 14 séances pour comprendre les bases de la finance responsable et solidaire.

N'ayez crainte, ce cycle n'a pas pour vocation de vous rendre expert-e en économie et ne nécessite aucun prérequis. Il vise à vous familiariser avec les concepts économiques et s'adresse aux membres Financité qui souhaitent en savoir plus sur quelques notions-clés, quel que soit son bagage de base.

Le cycle couvre à la fois des notions spécifiques à la finance responsable et solidaire mais également des notions plus générales, par exemple, mieux comprendre les différents types de produits financiers, les métiers

bancaires. Celles-ci sont toujours in fine abordées sous l'angle de la finance responsable et solidaire. En d'autres termes, en quoi l'argent peut (ou pas) avoir un impact positif sur l'homme et son environnement ?

La première séance sur les acteurs de la finance s'est tenue le 8 mars, mais il est toujours possible de rattraper le train.

PLUS D'INFORMATION : [WWW.FINANCITE.BE](http://WWW.FINANCITE.BE), RUBRIQUE SERVICES ET FORMATIONS, FINANCITÉ ACADEMY



## Des contrats d'assurance incompréhensibles ? Les pouvoirs publics doivent reprendre les choses en main.

Cher assuré-e, si les contrats d'assurance incendie ressemblent à des pièges à loup et des champs de mines, tu peux trouver des conseils dans ton entourage, auprès de Test Achats, de services sociaux ou d'un courtier en assurance...

Mais tout compte fait, est-ce bien à toi de comprendre leur jargon et à détecter les nuances subtiles des conditions générales qui permettent parfois aux assureurs de différer, de minimiser ou de refuser leur intervention. Les pouvoirs publics doivent reprendre les choses en main en créant une police d'assurance de base dans un langage simple et compréhensible avec une garantie de protection optimale et un outil neutre et fiable permettant de comparer les contrats proposés.

D'autre part, une catastrophe naturelle de l'ampleur des inondations qui se sont abattues sur la Wallonie a détruit chez beaucoup de sinistré-e-s les documents, outils informatiques et autres nécessaires pour introduire une demande d'intervention auprès des compagnies d'assurance. Aux moyens matériels qui

font défaut s'ajoute la détresse psychologique de personnes traumatisées par la catastrophe, ce qui accroît chez elles le défi d'accomplir les formalités pour obtenir un dédommagement.

La responsabilité des pouvoirs publics est de veiller à l'équilibre entre les parties et de réglementer le secteur des assurances. La responsabilité des compagnies d'assurance est d'apporter à leurs client-e-s un service d'assistance, doté de moyens et selon des modalités et un calendrier adaptés.

Nous attendons de la commission d'enquête parlementaire qu'elle fasse des recommandations en ce sens. À défaut, il appartiendra au législateur de remédier aux lacunes. ■

Le comité de lecture

Page 15 du magazine 64



## PHOTO LÉGENDE



Le 21 décembre, nous avons parcouru 5 kilomètres symboliques pour aller remettre notre pétition s'opposant à la mise en place du projet Batopin. Pourquoi 5 kilomètres ? Parce que c'est la distance maximum qu'il faudra parcourir pour avoir accès à un distributeurs de billets avec ce projet qui engendrera la diminution de moitié des appareils disponibles. Les 9 270 signatures ont bien été remises au ministre Pierre-Yves Dermagne.

\*!?!☆⚡:)



**JEAN-FRANÇOIS  
MABILLE**

# Pour tout résoudre, cliquez ici

Le guichet de ma gare a été remplacé par un distributeur automatique situé en bordure de quai.

J'exerce le métier d'informaticien chez Financité et, à ma grande joie, je peux me rendre au travail en utilisant les transports ferroviaires, m'évitant le marasme caractéristique d'un excès de bouchons autoroutiers.

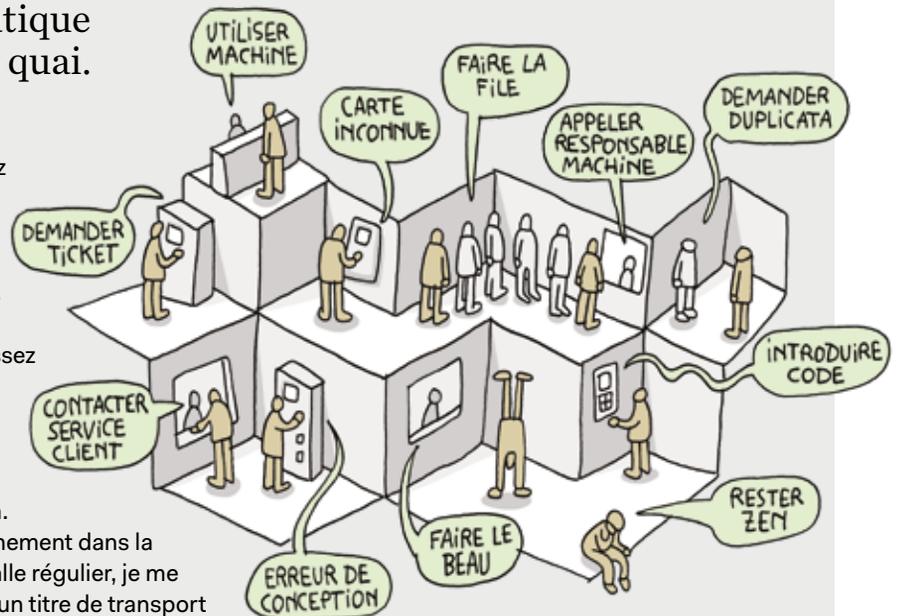
J'avais mis en place une routine journalière assez simple, car j'aime les routines et les choses simples. Cette routine consistait à me déplacer vers le parking de la gare, introduire mon ticket de stationnement dans la borne d'accès, attendre le train, monter dans le train. Au retour, j'introduisais mon ticket de stationnement dans la borne de sortie et reprenais la route. À intervalle régulier, je me rendais au guichet de la gare afin de recevoir un titre de transport et une carte de stationnement. Ça, c'était avant.

Aujourd'hui, il n'existe plus de guichets dans ma gare. Je dois dialoguer avec un distributeur automatique situé en bordure de quai. Il ne craint pas le froid, contrairement à moi. Je me résigne et commande mon titre de transport par ce nouveau moyen, je règle le paiement et reçois mon dû.

Quelques jours plus tard, mon abonnement de stationnement est totalement consommé. Je reprends donc contact avec la machine qui git toujours au même endroit. Je consulte le menu et choisis un abonnement de dix stationnements. Mais la machine me réclame alors une carte magnétique dont je ne dispose pas. Je ne peux donc pas commander mon abonnement.

Pour résoudre ce problème simple, je me déplace vers une gare disposant encore de guichets et de guichetiers. J'observe deux files d'attente. Une première, très longue, dirige vers les guichets. L'autre, quasiment vide, pointe vers les machines automatiques.

Après une attente certaine, j'expose enfin mon problème au guichetier et reçois ma carte magnétique qui contient mes accès parking. Afin d'être certain d'avoir bien compris le principe, je demande au guichetier avec précision la marche à suivre. La réponse est simple : il faut utiliser la machine. « Vous pouvez demander à ma collègue responsable de machine, elle vous expliquera. »



Le lendemain, muni de ma nouvelle carte magnétique de stationnement, je l'introduis dans la borne de sortie de parking. À ma grande surprise, la machine capture en otage ma nouvelle carte et m'interpelle par un message extrêmement clair : « carte inconnue ». Je ne dispose d'aucun moyen légal pour exfiltrer ma carte de cette borne. Il ne faudrait donc jamais introduire une carte dans une machine dont l'unique fonction est d'avalier et lire une carte ?

Je suis devenu, malgré moi et alors que je ne suis pas réticent lorsqu'il s'agit de technologie, la victime d'une erreur de conception. J'ai pu m'extirper de ce parking en demandant une ouverture à distance de la barrière, il ne me reste plus qu'à affronter de nouveau l'éternelle file pour obtenir un duplicata et tenter de conserver la totalité de mes accès de stationnement, une belle aventure en perspective.

Quand on pense à la suppression des guichets bancaires et agences, à la digitalisation des services, à la mise en commun des distributeurs automatiques de billets, j'espère que les erreurs de conception ne seront pas légion. ■